



Commune de

Val-de-Virvée

Le Mag

N° 8 - AUTOMNE 2019 - BULLETIN MUNICIPAL



Adieu
plastique !

ZOOM SUR...

Les affaires scolaires,
Les projets,
Les travaux

REGARD SUR...

La fin du plastique à usage
unique

ANIMATION - CULTURE

Les manifestations

Sommaire

MAIRIE DE VAL-DE-VIRVÉE

Ouverture au public :

- Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de 8h30 à 12h30
- Samedi de 9 h à 12 h

18 rue d'Aubie
AUBIE-ET-ESPESAS
33240 VAL-DE-VIRVÉE
Tél. 05 57 43 10 12

accueil@valdevirvee.fr
www.valdevirvee.fr



Numéros d'urgence

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 17
ou 05 57 94 05 60

Centre Anti Poison :
05 56 96 40 80

SOS Médecin : 05 56 44 74 74

Urgences main : 05 56 46 76 76

Pharmacie de garde : 3237

Enfance maltraitée : 119

Protection et assistance aux personnes âgées : 0800 020 528

Si vous êtes victime d'un cambriolage, ne touchez à rien et composez le 17 ou le 112.

Opposition carte bancaire :
0 892 705 705
Opposition chéquier :
0 892 68 32 08

Téléphones portables volés :

- SFR : 06 1000 1963
- Orange : 0 800 100 740
- Bouygues : 0 800 29 1000
- Free : 3244

04 Parole aux maires délégués

06 Conseil Municipal

- ⇒ Comptes rendus des séances

10 Urbanisme

- ⇒ Petit mémo
- ⇒ Travaux réalisés
- ⇒ Travaux en cours

12 Les affaires scolaires

- ⇒ Ecole des Petits Albins
Aubie-et-Espessas
- ⇒ Ecole Jean Beynel St-Antoine
- ⇒ Ecole de Salignac

18 Social

- ⇒ CCAS
- ⇒ Transport à la demande
- ⇒ Aide aux jeunes
- ⇒ Aide à l'isolation de l'habitat

20 Infos

- ⇒ Inscription sur liste électorale
- ⇒ Démarches administratives
- ⇒ Recensement militaire
- ⇒ Commémorations
- ⇒ Stop aux violences conjugales
- ⇒ Besoin d'un médecin en urgence
- ⇒ Propreté de la ville
- ⇒ Travaux sonores
- ⇒ Interdiction d'incinération des déchets verts
- ⇒ Relais
- ⇒ Inventaire de la flore sauvage

24 SMICVAL

- ⇒ Déchèteries
- ⇒ Smicval market
- ⇒ Réduisons l'enfouissement
- ⇒ Une organisation par type de déchets

26 La C.C.G.C. Communauté de Communes du Grand Cubzaguais

- ⇒ Numérique
- ⇒ Plan haut méga

27 Regard sur...

- ⇒ La fin du plastique à usage unique

28 Etat civil

29 Les associations

42 Détente

43 Recettes, trucs et astuces

44 Agenda des manifestations



Bulletin municipal n° 8 - Automne 2019- Mairie de VAL-DE-VIRVÉE

Tél. 05 57 43 10 12 - Fax : 05 57 43 61 21 - accueil@valdevirvee.fr - <https://www.valdevirvee.fr>

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Armand Mercadier

REDACTION : Jean-Paul Brun, Patricia Chagneau, Benoît Charpentier, Mathieu Gendre, Catherine Guérineau, Sylvain Guinaudie, Philippe Lacoste, Sylvie Loubat, Annie Martin Tartrat, Benjamin Oberlé, Catherine Salles Claverie, Joaquim Sanchez

PHOTOS : Patricia Chagneau, Joachim Sanchez

Edito



Chères Virvéennes,
Chers Virvéens,

Après un été chaud mais actif pour notre commune, c'est la rentrée et comme pour toutes les rentrées précédentes, beaucoup de réalisations et travaux sont opérationnels avec un accent particulier dans nos écoles, en conformité avec notre budget.

Vos élus et le personnel municipal ont œuvré tout cet été pour améliorer votre quotidien dans tous les domaines. Seule ombre au tableau, l'absence d'aides financières de l'Etat notamment pour la création de la Salle du Conseil Municipal de Val-de-Virvée. C'est un abandon inadmissible sur un investissement qui est le siège de la démocratie locale base de notre organisation républicaine.

Dans le cadre de notre communication active, en plus du magazine, du site internet, vous avez maintenant accès à notre page Facebook.

Je vous rappelle que, depuis le 1er septembre, la campagne officielle pour les futures élections municipales, les 15 et 22 mars 2020, est ouverte.

Vous découvrirez tous les détails de la vie de votre commune dans ce magazine.

Je veux remercier tous les élus, le personnel, mais aussi les associations qui s'activent pour faire vivre et animer au quotidien notre commune ; sans oublier les services sociaux, toujours vigilants, pour aider les familles en difficulté.

Bonne rentrée,
Bonne lecture.

Armand MERCADIER,
Maire de Val-de-Virvée
Vice Président de la CCGC

Communes déléguées

Mairie annexe de Aubie-et-Espessas

18 rue d'Aubie Aubie-et-Espessas
33240 VAL-DE-VIRVÉE

Téléphone : 05 57 43 10 12
secretariat@valdevirvee.fr



Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, mercredi,
jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30
Samedi de 9 h à 12 h

Mairie annexe de Saint-Antoine

5, place de l'église Saint-Antoine
33240 VAL-DE-VIRVÉE

Téléphone : 05 57 43 34 56
saintantoine@valdevirvee.fr



Horaires d'ouverture :
Lundi et jeudi de 14h30 à 17h
Mardi et vendredi de 14h à 16h30

Mairie annexe de Salignac

62 avenue de la République Salignac
33240 VAL-DE-VIRVÉE

Téléphone : 05 57 43 13 05
mairie-salignac@wanadoo.fr



Horaires d'ouverture :
Lundi et mercredi de 8h30 -12h00
et 14h30 -18h00
Jeudi 8h30 -12h00 et 14h30-17h30
Vendredi 8h30-12h00 et 14h00 -17h00

Parole aux Maires délégués...

Dette ou paiement différé....

Si une nouvelle année est le moment des nouvelles résolutions, la rentrée est souvent la période où nous changeons nos modes de pratiques, où nous participons à de nouvelles activités.

Vous avez peut-être inscrits vos enfants dans une nouvelle association sportive, culturelle ou artistique, qu'elle soit sur la commune ou sur le territoire du Grand Cubzaguais.

Vous avez, de votre côté, décidé aussi de vous accorder du temps de libre, du temps pour vous, en vous engageant ou en participant à une activité. Ce temps personnel est aussi un moment important, pour souffler et décompresser dans une société sollicitant le meilleur, laissant peu de place à la vie personnelle et au développement du lien social si précieux à l'épanouissement individuel.

Vous avez eu raison de faire confiance à nos associations, à leur dynamisme et à la qualité des prestations qu'elles proposent. Je voudrais, à nouveau, saluer et féliciter l'engagement et l'investissement de tous les bénévoles.

Mais vous pouvez aussi aller au-delà dans votre engagement quotidien. De nombreuses associations, des citoyens engagés ou sensibles, partout en France, se mobilisent en cette période d'automne, pour ramasser les déchets jetés ou abandonnés honteusement dans la nature. Bien que cette mobilisation soit remarquable et qu'elle mérite notre soutien, **elle ne traite que les conséquences et pas la cause.**

Dans le même temps, notre jeunesse manifeste, marche pour le climat et s'inquiète des conséquences du dérèglement climatique sur l'environnement, sur notre planète. S'ils sont aujourd'hui autant sensibiliser, aussi nombreux depuis des semaines, c'est parce qu'ils ont conscience d'être demain directement impacté dans leur vie. **Ils nous interpellent, nous devons les entendre !**

Nous faisons sans doute des petites actions qui participent à l'effort collectif. Nous pouvons encore faire plus sans que cela nous coûte bien plus.

Ensemble mettons fin aux plastiques à usage unique. A chaque fois, il existe une solution alternative et elles sont nombreuses.

Ensemble arrêtons de mettre nos bio-déchets (déchets de cuisines, restes de repas) dans notre poubelle marron et favorisons le compostage.

Ensemble faisons preuve de sobriété dans notre consommation énergétique en remplaçant par exemple nos vieilles ampoules par de nouvelles moins consommatrices. Ensemble préservons la ressource en eau en installant des limiteur de débit sur nos robinets ou en posant des récupérateurs d'eau pluviale.

Par des actions simples, par des petits pas irréversibles nous pouvons faire beaucoup.

Je crois que nous sommes beaucoup plus fort si on cherche soi-même à faire plutôt que de compter sur les autres pour le faire, alors mobilisons-nous !

Nous sommes aujourd'hui à la croisée des chemins. Nous ne devons pas laisser de dettes, qu'elles soient environnementales, qu'elles soient sociales ou financières. Nous ne pouvons pas non plus fuir nos responsabilités en se disant que d'autres régleront les coûts de nos choix ou de notre inaction.

La commune est le territoire qui apparaît comme l'espace pertinent pour se réapproprier des enjeux globaux. Nous pouvons passer d'un développement prédateur et non durable à un modèle plus exemplaire, à une croissance locale durable qui s'appuie sur ses richesses sociales, culturelles et environnementales. C'est dans cet esprit, que je souhaite continuer à conduire ce changement dans le temps et accepter cette période de transition.

Sylvain GUINAUDIE

Maire délégué de AUBIE-ET-ESPESSAS
1^{er} Adjoint au Maire de VAL-DE-VIRVÉE
Vice Président de la CC du Grand Cubzaguais
Président du SMICVAL



Parole aux Maires délégués...

Tout d'abord, j'espère que cet été, parfois caniculaire, vous a, malgré tout, permis de passer de bons moments.

Suite à mon édito dans notre dernier journal, je vais poursuivre, pour ceux qui ne les connaissent pas, des parcelles de l'histoire de Saint Antoine. Cette fois, nous serons plus proches de nos jours et certains personnages sont bien connus des anciens, je veux parler de Monsieur André GOUJAS, auteur, bibliophile, chroniqueur d'expression occitane et gabaye, qui a été maire de 1919 à 1950. Personnage de grande prestance, au verbe facile, il a été l'auteur d'une anecdote savoureuse : il ne supportait pas que le train passe au bas de la rue et qu'il n'y ait pas de gare et afin d'appuyer ses nombreuses demandes classées sans suite, il a imaginé un stratagème. Un jour, étant dans le train, il a tiré le signal d'alarme au passage à niveau d'Aubie/Saint Antoine, le train s'est donc arrêté, cela a fait quelque bruit en haut lieu et la gare fut enfin créée.

Un autre personnage haut en couleurs que beaucoup ont connu, il s'agit de MARIETTE, tout le village l'appelait ainsi par son prénom, son nom était SEVERAC. Veuve très jeune avec deux enfants, elle a fait preuve d'une force de caractère remarquable. Elle a créé une épicerie qu'elle a gérée de main de maître. Elle tenait l'agence postale et distribuait Sud Ouest avant d'ouvrir son magasin, mais auparavant elle était allée à Bordeaux pour ravitailler son commerce. Une force de la nature qui avait le verbe facile et n'hésitait pas à remettre les gens sur le droit chemin. Son magasin était un lieu de vie et de rencontre extraordinaire. Les gens ne disaient pas « on va à l'épicerie », ils disaient « on va chez Mariette ». Elle a été conseillère municipale avec moi. Nous nous rappelons sa sagesse et sa vivacité d'esprit mais aussi les délicieuses bugnes qu'elle amenait à chaque réunion du conseil municipal, ce qui justifiait le peu d'absentéisme... Elle trouvait encore le temps d'aller visiter des malades, de rencontrer les pensionnaires de la maison de retraite, transmettant son incroyable énergie pour leur remonter le moral. Elle a été à l'origine des aides ménagères et bien d'autres choses encore. Saint-Antoine lui doit beaucoup et c'est pourquoi nous avons baptisé sa rue « Le Chemin de Mariette ».

Il s'agit dans ce petit récit d'honorer nos anciens, c'est maintenant notre jeunesse qui devra écrire l'histoire de Val-de-Virvée.

Je vous souhaite à tous, grands et petits, une bonne rentrée.

Jean-Paul BRUN,
Maire délégué de SAINT-ANTOINE
Adjoint au Maire de VAL-DE-VIRVÉE



BRAVO A NOS CITOYENS...

Pendant ces vacances d'été, des enfants ont pris l'initiative de ramasser les débris dans les rues de Salignac. Vous pourrez lire leur témoignage dans les pages de ce magazine.

La semaine dernière, des habitants de Savarias m'ont informé avoir ramassé des déchets sur le bord des chemins lors de leurs promenades champêtres.

Je me réjouis de telles actions citoyennes, encore plus quand elles sont menées par des enfants.

Mais surtout, ces personnes nous rappellent ce que sont les trois piliers de la citoyenneté :

- **La civilité**, c'est à dire le respect envers les autres mais aussi les lieux publics ;

- **Le civisme**, comportement actif et individuel qui consiste à faire respecter les règles et avoir conscience des devoirs envers la société ;

- **La solidarité**, qui est l'ouverture à autrui et qui amène à ce qu'un groupe d'hommes et de femmes peut être attaché à un projet commun.

Notre belle commune, comme beaucoup d'autres, est le théâtre d'incivilités récurrentes et nos services techniques évacuent souvent des dépôts sauvages. N'hésitez pas à nous faire remonter toutes les informations qui nous permettront de combattre ces comportements.

De part ses paysages variés, VAL-DE-VIRVÉE peut nous offrir un cadre de vie des plus agréables .

Aussi, attachons-nous à le préserver... et surtout... **soyons citoyens.**

Christophe MARTIAL,
Maire délégué de SALIGNAC
Adjoint au Maire
de VAL-DE-VIRVÉE



RESSOURCES HUMAINES

Création au tableau des effectifs de la commune et à compter du 1^{er} septembre 2019 pour avancement de grade :

- un Adjoint Technique Principal de 1^{ère} Classe à temps complet pour une durée hebdomadaire de 35 heures.
- un Adjoint Technique Principal de 2^{ème} Classe à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 30 heures.



URBANISME – VOIRIE

Agenda d'accessibilité programmée - Ad'AP

Validation de l'Agenda d'Accessibilité Programmée pour une mise en conformité des Etablissements Recevant du Public et des Installations Ouvertes au Public de la commune dans un délai de 6 ans.

Intégration des voies départementales (RD10) dans la voirie communales

Transfert de voiries dans le domaine public communal de 2 portions de RD 10 n'assurant plus la continuité du réseau départemental, tel que proposé par le département pour 614 mètres linéaires.

Réserve foncière : Acquisition du terrain cadastré 495AM337 Sis Le Bourg – Commune déléguée de Salignac

Acquisition de la parcelle ci-dessus citée d'une contenance de 1.715 mètres carrés pour la somme de 115.000,00 Euros.

CCAS

Désignation d'un nouveau représentant suite à la démission de Madame CHAMPEVAL Delphine du Conseil Municipal et de sa démission au Conseil d'Administration du CCAS, Monsieur GUINAUDIE Sylvain est élu membre du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

ADMINISTRATION GENERALE

Suite à la **démission de Madame Christelle CHAMPEVAL au poste de 6^{ème} adjointe**, le Conseil Municipal décide :

- De ne pas procéder au remplacement du poste de 6^{ème} Adjointe au Maire.
- De supprimer le poste de 6^{ème} Adjoint

Concernant la présidence de la commission n°2, le Conseil Municipal décide :

- D'élire Monsieur BRUN Jean-Paul membre de la commission n°2
- De confier la vice-présidence de la commission n° 2 à Messieurs BRUN Jean-Paul et MARTIAL Christophe.

La commission est désormais composée ainsi :

COMMISSION COMMUNALE N° 2 Social Habitat Cadre de Vie

<i>BRUN Jean--Paul - 2^{ème} Adjoint</i>	MARTIN TARTRAT Annie
<i>MARTIAL Christophe - 3^{ème} Adjoint</i>	NOUGUEREDÉ Pascal
BARBE Céline	ORDONNEAU Bernard
CORBEAU Juliette	PASQUIER François
DUGAS Albane	POIRIER Jean-Paul
FOUNAU Magalie	ROUSSELIN Alexis
LAMOURE Francis	SANCHEZ Joaquim
MALVESTIO Caroline	

FINANCES

FDAEC 2019

La subvention d'un montant de 34.474 €uros est affectée au financement des travaux de renforcement de la voirie communale dont le coût total est de 49 042,50 € H.T.

Restauration de la toiture de l'église d'Espessas

Le montant des travaux est estimé à 45.719,00€ HT soit 54.862,80€ TTC.

Sollicitation auprès du Conseil Départemental pour une subvention d'un montant de 14.778,50€.

Sollicitation de l'aide de l'Etat – d'une Subvention DRAC (Ministère de la Culture) de 11.429,75€.

Equipements Informatiques des écoles

Le montant de cet investissement est estimé à 23.768,00 € H.T. soit 28.521,60 € T.T.C.

Sollicitation auprès du Conseil Départemental pour une subvention de 3.252 € pour l'acquisition des vidéoprojecteurs interactifs.

Local commercial sis au 96 Avenue de la République – Commune déléguée de Salignac

Le montant du loyer commercial est fixé à 632,10 € HT soit 758,52€ TTC à compter du 1er juillet 2019.

Location par la Mission Locale du logement sis au N°13 Chemin De Bicou – Commune déléguée de Salignac

Le loyer mensuel est fixé à 280 € + 20 € pour les charges d'eau, d'ordures ménagères et d'entretien de la fosse septique. L'électricité est à la charge de l'occupant.

Participation aux frais de la classe de découverte de l'école Jean Beynel

Une participation de 700 € est allouée à l'école Jean BEYNEL pour le financement de la classe de découverte (classe de CE2-CM1- CM2).

Budget Principal – DM N°1

Adoption de la Décision Modificative n°1 au Budget Principal pour un ajustement de crédit de 2000 € en vue des travaux de réaménagement de la Mairie Annexe de Saint-Antoine qui sont en cours de réalisation et qui nécessitent des travaux de renforcement du plafond.

Budget Principal – DM N°2

Le réaménagement de la Mairie Annexe de Saint-Antoine et la construction du Multiple Rural sur la Commune déléguée d'Aubie-et-Espessas nécessitent des travaux complémentaires impliquant des ajustements de crédits.

Ces travaux complémentaires n'étant pas prévus dans le montant des opérations initiales, le Conseil municipal adopte la DM n°2 au Budget Principal pour un ajustement de crédit de 30 000 €.

Salle du Conseil Municipal - Subvention - Complément FST

Suite au refus de l'attribution de la DETR par l'Etat, adoption du nouveau plan de financement d'aménagement de la Salle du Conseil Municipal et sollicitation du complément Fonds de Solidarité Territoriale pour un montant de 143 236 €.

Le montant total de l'opération est estimé à 229 353,98 €.

Demande d'aide financière au SDEEG

La commune de Val-de-Virvée souhaite réaliser divers travaux d'éclairage public au titre de l'exercice budgétaire 2019. Le SDEEG a été sollicité et l'estimation des travaux est de 4.038,08 € H.T + la maîtrise d'œuvre pour un montant de 282,67 €.

Sollicitation auprès du SDEEG pour une subvention 807,62 €

(20 % du montant H.T. des travaux).



Motion sur le déploiement des compteurs communicants LINKY

L'installation de compteurs dits intelligents, parmi lesquels figure le compteur LINKY, répond à la directive européenne 2009/72/CE du 13 juillet 2009 transposée dans le code de l'énergie et encadrée par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015.

Les nouveaux compteurs présenteraient les avantages suivants :

- Une visibilité de la consommation beaucoup plus aisée tant individuellement qu'à l'échelon national, permettant à terme un « lissage des pics de consommation » afin d'éviter la construction de nouvelles unités de production autres que celles existantes ;
- Une détection automatique des pannes et une intervention plus rapide ;
- Une mise en service en 24 h lors de déménagement ;
- Un relevé de compteur à distance. Le déploiement pour notre commune est organisé entre les mois d'août 2019 et février 2020.

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) a par ailleurs publié un avis en septembre 2018 et un guide à destination du grand public en décembre 2018 dans lesquels l'Agence donne un avis positif sur le compteur LINKY.

Plusieurs habitants de Val-de-Virvée ont fait connaître leurs craintes vis-à-vis de cette installation plus particulièrement sur l'intrusion dans leur vie privée de ce compteur avec la communication en temps réel de leurs données de consommation d'énergie électrique ou sur l'émission d'ondes électromagnétiques.

Certains souhaitent que ce compteur soit installé en dehors de leur habitation.

La commune ne peut s'opposer au principe d'installation de ce nouveau dispositif (décisions du tribunal administratif de Toulouse et Bordeaux).

Pour autant, la commune de Val-de-Virvée souhaite s'assurer que ce déploiement se fasse dans le respect du principe de propriété privée et dans le respect des usagers.

Ainsi, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Prend acte de son impossibilité à s'opposer juridiquement au déploiement des compteurs Linky sur son territoire ;
- Décide de communiquer à la population par l'intermédiaire du site internet et des publications municipales la présente motion ;

➤ Déploie le changement systématique des compteurs existants encore fiables et de bonne qualité. Au niveau national ce sont 35 millions de compteurs qui sont mis au rebus dans un contexte économique difficile ;

➤ Demande à la société ENEDIS de :

- Respecter strictement la procédure d'information, par courrier individuel aux propriétaires et locataires 30 à 45 jours avant l'installation programmée ;
- Prendre en compte la volonté des personnes qui refusent l'installation à leur domicile et souhaitent, sans frais pour les habitants, que les compteurs Linky puissent être installés, quand c'est possible, en extérieur des habitations ;
- De respecter toute prescription médicale faisant état d'électro-sensibilité, en retirant immédiatement et sans réserve les personnes porteuses de cette affection, du protocole d'installation de ces compteurs ;
- N'exercer aucune pression en cas de refus ;
- Informer impérativement les personnes qui refusent l'installation du compteur, des démarches à engager auprès d'ENEDIS, afin que leur choix soit enregistré et respecté ;
- Informer les usagers des incidences en cas de refus de l'installation du compteur ;
- Rappeler l'ensemble de ces principes aux sociétés sous-traitantes en charge de l'installation de ces compteurs et de s'assurer du respect sans condition de ces différentes mesures ;
- Solliciter la nomination d'un « référent Mairie » au sein de l'ensemble des sociétés sous-traitantes, qui pourra être contacté par les services de la Mairie, en cas de signalement d'une difficulté par un habitant, et de même pour la commune ;
- Maintenir une veille permanente sur les éventuelles répercussions de ce compteur sur la santé, si un lien était finalement avéré.



Concernant l'urbanisme et la voirie, les rendez-vous sont à prendre auprès de la Mairie de Val-de-Virvée ou par e-mail à l'adresse : urbanisme@valdevirvee.fr.

Vous pouvez aussi y poser toutes vos questions.

Tous les documents sont disponibles sur le site internet : www.valdevirvee.fr.

Petit mémo d'urbanisme

Pour faire des travaux, quelles autorisations demander ?

Il existe deux types de demandes : la déclaration préalable ou le permis de construire. Le choix entre ces demandes dépend du projet, de sa surface au sol et du PLU de la commune. Renseignez-vous auprès du service urbanisme.



Pour créer un abri de jardin, quelle est la réglementation ?



Pour construire un abri de jardin, vous devez vérifier sur le P.L.U., les règles à suivre sur votre parcelle (implantation, hauteur, densité...). Ensuite, vous devez connaître la surface de construction de votre abri pour pouvoir obtenir une autorisation : s'il est inférieur à 20m², il est soumis à une déclaration préalable ; s'il est supérieur à 20m², un permis de construire sera nécessaire.

Doit-on déclarer l'installation d'un puits dans son jardin ?

Depuis le 1er janvier 2009, tous les prélèvements d'eau souterraine (puits ou forage) existants ou en projet doivent faire l'objet d'une déclaration en mairie.



Quelle règle pour installer une piscine ?



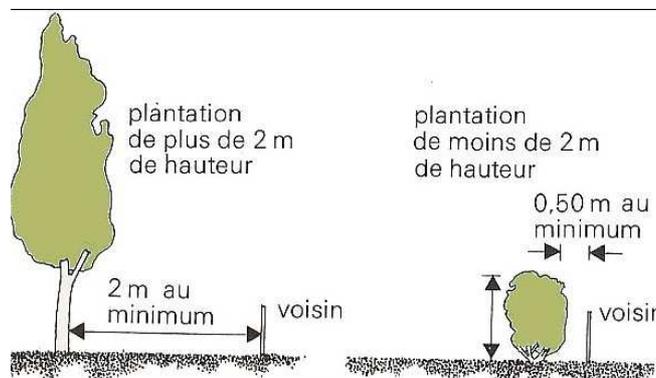
Si vous comptez construire une piscine, vous devrez déposer une déclaration préalable de travaux en mairie et installer un dispositif de sécurité normalisé pour les piscines privées enterrées non closes.

Refaire la façade.

Quel type de revêtement utiliser ?

L'emploi de parpaings à nu est interdit. Il convient donc que les murs soient enduits dans un ton qui s'harmonise avec leur environnement.

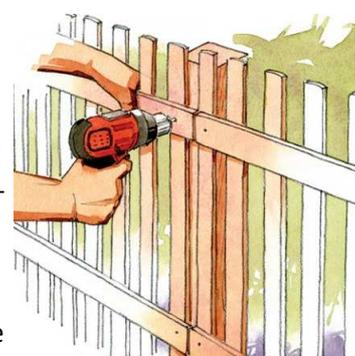
Quelle est la hauteur moyenne d'une haie entre deux maisons ?



En l'absence de réglementation locale (inscrite au PLU) c'est le Code Civil qui s'applique (article 671). Celui-ci prévoit que les arbres et arbustes d'une hauteur supérieure à 2 mètres, à l'âge adulte, doivent être plantés à au moins 2 mètres de la limite de propriété ; ceux ne dépassant pas 2 mètres doivent être plantés à au moins 0,5 mètre.

Comment installer une clôture ?

Votre clôture doit être établie à l'extrême limite de votre propriété et ne pas empiéter sur le terrain du voisin. La réalisation d'une clôture est soumise à déclaration préalable. La hauteur doit respecter les normes définies au PLU. Si vous êtes en lotissement, le cahier des charges peut vous imposer des conditions plus contraignantes (couleur, hauteur...). À noter : vous ne pouvez clore votre terrain si votre voisin a un droit de passage.

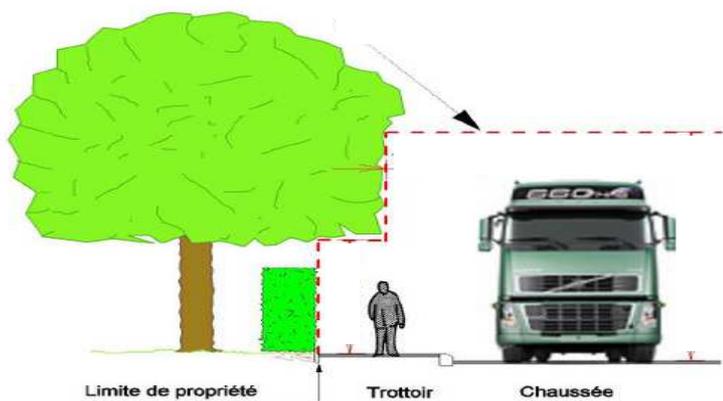


Peut-on couper les branches d'arbres de la maison voisine qui touchent mon toit ?

Le Code Civil (article 673) ne vous autorise pas à couper les branches de l'arbre du voisin surplombant votre propriété, mais vous êtes en droit de lui demander de le faire.

Quelle est la réglementation concernant les arbres qui dépassent d'une propriété sur le domaine public ?

Dans l'intérêt de la circulation et de la conservation du domaine routier, les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies et les haies plantées de manière que leur développement ne fasse pas saillie du côté où passe le public.



Doit-on entretenir le fossé devant sa maison ?



Tout propriétaire riverain d'un fossé se doit de procéder à son entretien régulier afin qu'il puisse permettre l'évacuation des eaux en évitant toutes nuisances à l'amont et à l'aval du fossé (articles 640 et 641 du Code Civil). Les fossés en collectant les eaux, alimentent les cours d'eau situés en aval. C'est pourquoi leur entretien doit être réalisé dans un souci

à la fois de réduction des risques pour les biens et les personnes et de préservation de la qualité des cours d'eau (article L 215 du Code de l'Environnement).

Travaux

Programme réalisé :

- Réalisation des peintures dans des classes des 3 écoles.
- Peinture de la cantine des Petits Albins et aménagements intérieurs de la cantine de Salignac.
- Aménagement de l'accueil de la mairie annexe de Salignac.
- Rénovation de la toiture de l'école Jean Beynel.
- Peinture des façades de l'école de Salignac.
- Travaux de voirie.

Programme à finir :

- Fin de la construction du multiple rural.

Programme à venir :

- Curage des fossés.
- Peinture extérieure de la salle des associations - Base de Loisirs.
- Rénovation de la toiture de l'Eglise Saint-Pierre d'Espessas.
- Création d'une salle du conseil municipal de Val-de-Virvée d'une capacité de 80 personnes (élus + public).



Affaires scolaires

LES EFFECTIFS 2019-2020

Les Petits Albins : 141 élèves - 6 classes

Jean Beynel : 60 élèves - 3 classes

Salignac : 186 élèves - 8 classes

RESTAURATION SCOLAIRE :

Depuis janvier 2016 et la création de Val-de-Virvée, la municipalité a orienté ses actions afin que chaque habitant ait accès aux mêmes services sur tout le territoire de la commune.

C'est dans cette continuité que la commission « affaires scolaires » a mené ses travaux pour une harmonisation des modes de fonctionnement des restaurants scolaires.

Ainsi depuis la rentrée, la gestion des 3 cantines se fait en régie directe. La collectivité pilote :

- La réalisation des menus ;
- Les approvisionnements de denrées ;
- La préparation des repas : sur chaque site par les agents de la collectivité ;
- Les commandes de contrôles règlementaires d'hygiène.

Le tarif du repas est désormais le même pour tous les enfants de Val-de-Virvée. Il correspond au plus juste aux prix des denrées.

Les coûts de personnel, d'énergie et autres charges de

fonctionnement ne sont pas répercutés sur le tarif du repas.

Ce mode de fonctionnement permet à la collectivité de sélectionner les fournisseurs et de contenir le tarif de la restauration scolaire.

Repenser notre approvisionnement est une responsabilité importante mais qui ouvre des possibilités pour l'avenir.

En faisant le choix de mettre dans l'assiette de nos enfants des produits de qualité issue d'exploitations locales, c'est l'économie et l'agriculture de nos territoires que nous soutenons.

En mettant en place la réservation, les approvisionnements réalisés au plus juste nous permettent de réduire le gaspillage et génèrent des économies.

En permettant à nos agents de travailler des produits de qualité, c'est redonner du sens à leur fonction, reconnaître leurs possibilités de créativité et leur investissement.

En étant au plus proche des fournisseurs, c'est avancer ensemble sur la maîtrise des conditionnement, la réduction

LES TARIFS PERISCOLAIRES 2019 - 2020

• Restaurant scolaire :

	Restaurants scolaires
Repas enfant	2,10 €
Repas enfant à partir du 3 ^{ème} enfant scolarisé dans les écoles communales	1,05 €
Repas adulte	4,20 €

• Accueil périscolaire :

Quotient familial	Tarif horaire
Inférieur ou égal à 600 €	1 €
Entre 601 € et 800 €	1,08 €
Entre 801 et 1 000 €	1,18 €
Supérieur à 1 000 €	1,28 €

Le service est facturé à la demi-heure. Toute demi-heure entamée est due.

- Ecole Multisports : cotisation de 8 €uros par trimestre

Un tarif majoré de 20 % est appliqué pour les enfants hors commune

Les équipes des services périscolaires de Val-de-Virvée

Ecole Les Petits Albins



Ecole Jean Beynel



Ecole de Salignac



ECOLE NUMERIQUE - 2ème phase d'équipement.

Pendant le congé estival, 7 classes ont été équipées en vidéoprojecteurs interactifs :

- 3 classes à l'école des Petits Albins ;
- 1 classe à l'école Jean Beynel ;
- 3 classes à l'école de Salignac.

Ces équipements sont composés chacun de :

- 1 vidéoprojecteur interactif + 1 stylet ;
- 1 ordinateur portable + haut parleur + bloc branchement déporté ;
- 1 bras de fixation vidéoprojecteur ;
- 1 tableau blanc triptyque.

Coût de l'investissement : **28 520 €**



TRAVAUX ANNUELS D'ENTRETIEN :

- Ecole Les Petits Albins : 8 090,00 €
- Ecole Jean Beynel : 23 057,92 €
- Ecole de Salignac : 37 703,34 €

MOBILIER :

- Ecole Les Petits Albins : 768,00 €
- Ecole Jean Beynel : 1 780,00 €
- Ecole de Salignac : 6 195,00 €

Ecole Jean Beynel :

Travaux de couverture + peinture dans 1 classe



Ecole de Salignac :

Peinture dans 2 classes + façade du bâtiment.



Ecole Les Petits Albins :

Peinture restaurant scolaire + 1 classe



Equipements pour les 3 restaurants scolaires :

Achat et renouvellement de matériel de cantine :
éplucheuse à légumes, plan de travail inox, mixeur,
chariots de service, vaisselles...
pour une enveloppe totale de 7500 €.

Ecole de Salignac :
Achat éplucheuse
professionnelle et
plan de travail



Ecole Les Petits Albins



Ecole Les Petits Albins
Equipe enseignante, ATSEM et garderie

Classe de PS-MS : 25 élèves

Enseignante : Elodie JAMES

ATSEM : Christine LUTARD

Classe de MS-GS : 26 élèves

Enseignantes : Audrey MORENO

Pauline PERREAUD jusqu'en décembre 2019

Marie SUINAT à partir de janvier 2020

ATSEM : Perrine RANA

Classe de CP-CE1 : 21 élèves

Enseignante : Céline TALIMI

Classe de CE1-CE2 : 23 élèves

Enseignante : Catherine COTARD

Classe de CE2-CM1 : 23 élèves

Enseignantes : Sylvanie MONEGER et

Claire SONNEVILLE

Classe de CM1-CM2 : 23 élèves

Enseignant : Jérôme LEFEBVRE



Une nouvelle rentrée : des nouveaux projets !
Cette année toutes les classes vont travailler autour d'un projet commun :

l'environnement et le développement durable.

Pour le cycle 3, un **projet théâtre** est également à l'ordre du jour.

Ecole Jean Beynel

Le projet potager

C'est tellement meilleur quand on les fait pousser soi-même !

Les services techniques nous ont confectionné des grands bacs en bois remplis de compost et de paille dans lesquels nous avons pu planter tomates, courgettes, piments doux, radis, fraisiers, citrouilles, betteraves, salades... Nous avons pu observer la croissance des plantes tout au long du printemps et même récolter et goûter fruits et légumes. C'est sûr, nous recommencerons notre potager l'année prochaine !

Inoubliable!

Les CE2-CM1-CM2 ont pu faire un séjour de 2 nuits - 3 jours. Au programme : découverte de la faune et de la flore, 20 km à vélo autour du lac de Sanguinet, et, pour conclure ce séjour riche en expérience et émotions fortes : grimper et surtout... descendre la dune du Pilat.

Exposition d'automne

Vendredi 22 novembre aura lieu notre grande Exposition à la salle des fêtes de Saint-Antoine. Les élèves vont exposer leurs travaux et ils prépareront le buffet avec... une partie de la récolte du potager !

Les CP- CE1 et les maternelles se sont rendus à la ferme aux légumes de Peujard ainsi qu'au Jardin Grenadine (Sainte-Eulalie) pour approfondir leurs connaissances sur les fruits et légumes.



Les CP- CE1 CE2 travaillent en ce début d'année sur l'alimentation.

Ils iront visiter très prochainement le moulin de Lansac. De retour en classe, ils confectionneront du pain à partir de la farine du moulin.

La Rentrée chez les maternelles

La rentrée s'est très bien passée chez les Petits, Moyens et Grands ! Les quelques pleurs des premiers jours ont vite laissé place au sourire et au plaisir de participer aux ateliers. Quant aux plus grands, ils ont vite retrouvé leurs camarades et leurs habitudes. Toute la classe prendra le bus le jeudi 3 octobre, pour certains enfants, ce sera la première fois. Nous nous rendrons au marché de Saint-André de Cubzac, à la découverte des fruits d'automne.

Ecole de Salignac

📅 UNE RENTRÉE EN MUSIQUE À L'ÉCOLE DE SALIGNAC 📅



L'année scolaire des élèves de l'école de SALIGNAC a commencé en musique !

Lundi 2 septembre 2019, jour de la rentrée des classes, les parents d'élèves ont pu assister à un petit tour de chant interprété par les enfants de la MS au CM2. Une jolie manière de débiter l'année scolaire !

Cette année, le thème retenu par l'équipe enseignante est intitulé « Autour du monde ». Ce projet va permettre aux enfants de s'ouvrir à d'autres cultures.

Comme chaque année, l'école de SALIGNAC se mobilisera pour le Téléthon. Vendredi 6 décembre 2019, les élèves de la PS au CM2 participeront à une « course du muscle au service du muscle ».

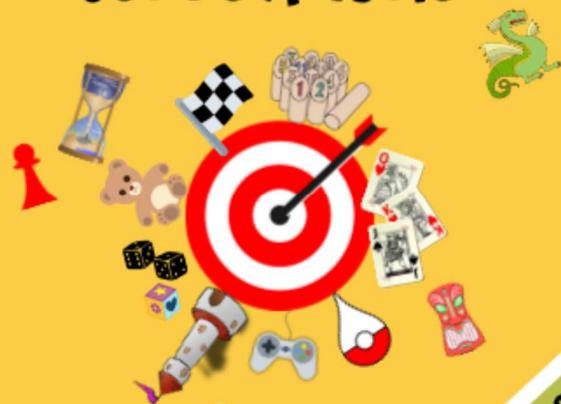
Vendredi 10 avril 2020, les enfants fêteront « carnaval » sous une forme inédite.

Le spectacle de fin d'année se tiendra dans la cour de l'école le vendredi 26 juin 2020.

Ecole de Salignac 186 élèves	Niveau
Mme LEGRAND-POLI – ATSEM : Mme DESPAUX	PS
Mme DUPIN et Mme SUINAT (le jeudi et un vendredi sur trois) – ATSEM : Mme CORNUBERT	MS
Mme BERTON et Mme COGNACQ (le vendredi) – ATSEM : Mme MOREAU	GS
Mme REDON et Mme COGNACQ (le jeudi)	CP
Mme THÉRON-GUITARD	CE1
Mme BARDEAU	CE2
Mme LAMOURE et Mme COGNACQ (le mardi)	CM1
Mr RAYNAUD	CM2

2019
2020

Ludothèque Itinérante Jeu Dé Ambule



Jeux sur place ou **à emporter**

Sud Saintonge
Nord Gironde



Tarifs

Adhésion

Famille : 24€
Association : 50€
Collectivité : 65€

L'adhésion permet l'accès aux soirées
jeux et à l'emprunt !

Prestations à la carte sur devis

Jouez où vous voulez quand vous
voulez !

Contactez-nous !

Jeu Dé Ambule

ludotheque.jda@gmail.com
ludotheque-jda.com
06 43 80 26 98



Journées ludiques : 9h30-12h30 / 13h30-17h30

Saint-Antoine
Salle des fêtes

17-09-19
10-12-19
10-03-20
09-06-20

Salignac

Salle du temps libre

08-10-19
12-11-19
07-01-20
11-02-20
14-04-20
12-05-20



QUAND LA VALEUR N'ATTEND PAS LE NOMBRE DES ANNÉES !

Il semblerait que les enfants aient bien des choses à nous apprendre en matière d'engagement et de citoyenneté.

Voici une belle histoire racontée par les enfants eux-mêmes...

« Bonjour,

Nous sommes Adeline et Emilie, 13 et 8 ans, habitantes de la commune déléguée de Salignac.

Au mois d'août, nous avons reçu nos cousins quelques jours à la maison. Vincent et Lucas, 16 et 14 ans.

Nous avons été nous promener dans le bourg et avons été très déçus de voir autant de déchets...

Après avoir lu sur internet que certains sportifs ramassaient des déchets pour les jeter à la poubelle, nous avons décidé d'en faire autant !

Nous sommes tous partis à la mairie annexe pour demander des sacs poubelles et des gants. La secrétaire nous a donné ce dont nous avons besoin puis nous sommes allés, tous les quatre, ramasser les déchets.

Nous trouvons ça important de nettoyer et ramasser nos déchets, pour que nous et notre futur se passent comme nous le voulons !

Donc, mieux vaut prendre le changement par les mains,... avant qu'il nous prenne par la gorge !

On était tellement fiers de nous que nous nous sommes appelés les « Waste Pickers (les Ramasseurs de Déchets) » !

Val-de-Virvée et la commune déléguée de Salignac remercient et félicitent ces jeunes de leur initiative citoyenne et solidaire pour préserver notre environnement !



Social

CCAS

(Centre Communal
d'Action Sociale)



Le CCAS, un bel exemple de solidarité et de citoyenneté

Depuis sa création la commune de Val-de-Virvée mène une politique globale et volontariste envers les plus fragiles, et veille à les accompagner à la mesure de ses moyens.

Le CCAS est un espace bienveillant, plein d'humanité et de partage où la solidarité s'organise.

La rentrée est aussi la reprise des rencontres. Se parler en tête à tête, nous confier vos attentes, vos difficultés, vous donner des réponses, essayer de trouver avec vous des solutions... même si le CCAS ne peut pas tout, il reste à votre écoute !

N'hésitez pas, contactez et venez rencontrer les responsables.



Les aides que le CCAS apporte peuvent être d'ordre alimentaire, mais aussi aides aux frais scolaires, aux créances de factures, ou d'ordre administratif, de conseils, de maintien de droits, etc.

Après constitution d'un dossier et analyse de la situation, le CCAS propose une aide adaptée aux besoins de la personne ou des familles en difficulté.

Contacts :

Mairie de VAL-DE-VIRVÉE :
05 57 43 10 12

Président :
Armand MERCADIER

Secrétariat:
Sylvie DUGAS

3 numéros de renseignements pour tous les services proposés :

05 57 43 10 12
Commune déléguée
d'AUBIE-et-ESPESSAS
Patricia CHAGNEAU

05 57 43 34 56
Commune déléguée de
SAINT-ANTOINE
Joaquim SANCHEZ
Christiane AUGENDRE

05 57 43 13 05
Commune déléguée de
SALIGNAC
Annie MARTIN TARTRAT

Transport à la demande

La Communauté de Communes du Grand Cubzaguais et la Région Nouvelle-Aquitaine proposent un service de transport à la demande car il est nécessaire de permettre aux personnes en perte d'autonomie, souffrant d'un handicap ou en insertion sociale ou professionnelle, sans permis ou sans moyen de locomotion, de se déplacer au quotidien.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Demandez la carte TRANSGIRONDE PROXIMITÉ auprès de la CDC. Après acceptation de votre dossier réservez votre transport par téléphone au 0 974 500 033 puis tapez « 2 » (prix d'un appel local).

Le véhicule passe vous chercher à domicile à l'heure convenue (délai de plus ou moins 15 minutes). Présentez votre carte et payez votre voyage directement au conducteur. TRANSGIRONDE PROXIMITÉ vous dépose à destination ou vous connecte à un réseau de transport public vous permettant d'atteindre votre destination.

TARIFS : 4,20€ l'aller/retour - 2,60€ l'aller simple - 0,30€ l'aller simple (tarif sous conditions de ressources).

POUR ALLER OÙ ?

Le service est disponible du lundi au vendredi de 8h à 19h. Samedi matin : marchés de St-André-de-Cubzac et de Blaye. Pas de circulation les jours fériés.

- Dans le Grand Cubzaguais : toutes destinations, vers les lignes TransGironde ou la gare TER la plus proche ;
- En dehors du Grand Cubzaguais, vers les destinations suivantes : hôpitaux et cliniques de Bordeaux Métropole, hôpital et médecins spécialistes de Libourne, hôpital, centre médical et de radiologie, laboratoires d'analyses médicales, cardiologue Daney et le marché (samedi matin) à BLAYE ainsi que le centre commercial (mardi matin et jeudi après midi).



OÙ S'INFORMER ?

Mme Christine CHAPOUTY

Tél. : 05 57 94 06 80 - c.chapouty@grand-cubzaguais.fr

Aides pour les jeunes

Dans le cadre de l'action en faveur de l'accès à l'emploi et à l'autonomie des jeunes, la région Nouvelle-Aquitaine apporte un soutien pour :

- La préparation à l'examen du permis de conduire.
- Les brevets : BAFA, BAFD, BNSSA.

Toutes les informations sont disponibles sur le site : les-aides.nouvelle-aquitaine.fr

AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUERIR



CALENDRIER TELETHON 2019



SAMEDI 5 OCTOBRE

Soirée Paëlla avec animation musicale
19h30 à la salle du Temps Libre à Salignac - Val-de-Virvée



SAMEDI 9 NOVEMBRE

Pêche aux étangs de l'Escarderie à Villegouge



VENDREDI 6 DECEMBRE

Loto Téléthon à la salle du Temps Libre à Salignac - Val-de-Virvée



SAMEDI 7 DECEMBRE

- Activités diverses dans la salle du Temps Libre
- Marche des 3 villages
- Circuit vélo 15 km

L'intégralité des bénéfices sera reversée à l'AFM Téléthon

L'isolation de votre maison à partir de 1€

L'objectif de *Pacte Energie Solidarité* est de proposer au maximum de Français, en particulier aux plus modestes, l'accès au confort énergétique en réalisant des travaux de qualité au prix le plus juste, grâce aux dispositifs du "Coup de Pouce Isolation" et "Coup de pouce Chauffage".

Parce que de la qualité découle la sérénité de nos clients, les équipes du Pacte Energie Solidarité ont la volonté de **s'engager auprès de chaque client**. C'est pourquoi, nous sommes **signataires de la charte Coup de pouce économies d'énergie du Ministère de la Transition écologique et solidaire** pour la deuxième année consécutive, et répondons donc aux nouvelles réglementations exigées en matière de contrôles qualité, d'environnements, de formation régulière de nos collaborateurs pour un parfait respect des normes. Nous ne faisons pas de démarchage par téléphone.

Contact : [0 800 000 838](tel:080000838)

<https://www.pacte-energie-solidarite.fr/>



Inscription sur liste électorale



Les nouveaux habitants arrivant sur la commune doivent venir à la Mairie se faire inscrire sur les listes électorales.

Pour cela, il faut être âgé de plus de 18 ans, être de nationalité française et jouir de ses droits civiques et politiques.

Si vous souhaitez vérifier si vous êtes inscrits sur la liste électorale de la commune :

1. Se rendre sur le site service public à l'adresse suivante :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

2. L'électeur doit entrer un certain nombre de renseignements (son département et sa commune, son nom et prénom(s), son sexe et sa date de naissance).

3. S'il est inscrit, le site lui renvoie sa commune d'inscription, le numéro et l'adresse de son bureau de vote et son numéro d'ordre sur la liste de la commune.

4. S'il ne l'est pas, il est invité à s'inscrire ou bien en s'adressant à la mairie de sa commune, ou bien en passant par la télé-procédure.

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Information ou rappel

Carte d'identité et passeport



Les demandes doivent être déposées **sur rendez-vous** auprès des communes suivantes au choix : **Saint-André-de-Cubzac ou Saint-Savin de Blaye.**

Vous devez effectuer une pré-demande par internet sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : www.predemande-cni.ants.gouv.fr.

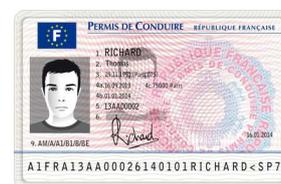
PACS

La loi de modernisation de la justice a transféré l'enregistrement des Pactes Civils de Solidarité (PACS) **à l'officier d'état civil de la Mairie.**

Plus d'informations : www.service-public.fr

Permis de conduire et carte grise

Les démarches concernant les permis de conduire et l'immatriculation des véhicules s'effectuent **désormais totalement sur internet** : www.demarches.interieur.gouv.fr



LE RECENSEMENT MILITAIRE

donne des **DROITS**

QUI ?

Garçons et filles de nationalité française

OÙ ?

À la mairie de ton domicile

QUAND ?

Dès 16 ans

AVEC QUOI ?

Votre carte d'identité

Le livret de famille

Un justificatif de domicile

POURQUOI ?

- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...)

- pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)

- pour l'inscription d'office sur les listes électorales

Commémorations du 11 novembre

Les commémorations du 8 mai auront lieu devant les Monuments aux Morts de chaque commune déléguée :

- ↪ 10h00 à Salignac
- ↪ 10h45 à Saint-Antoine
- ↪ 11h30 à Aubie-et-Espessas

Elles seront suivies d'un vin d'honneur.



VIOLENCES CONTRE LES FEMMES
LA LOI VOUS PROTÈGE

VIOLENCES FEMMES INFO
APPELEZ LE 3919*
*Appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe.

Numéro national unique,
destiné aux témoins ou victimes de violences conjugales
Appel anonyme, gratuit à partir d'un poste fixe ou d'un portable
et ne figurant pas sur les factures
9h à 22h tous les jours, 9h à 18h les week-ends et jours fériés
www.stop-violences-femmes.gouv.fr

Besoin d'un médecin en urgence...

24h/24h 7j/7j

20h à 07h

SOS MÉDECINS BORDEAUX

Vous pouvez appeler **SOS Médecins**
au 05 56 44 74 74 ou 3624
(la nuit de 20h à 7h).

En cas d'urgence, en l'absence de votre médecin traitant et des coordonnées du médecin de garde, **appelez le Centre 15.**

Pour un bon fonctionnement des urgences, le Conseil Départemental vous rappelle que la visite d'urgence doit être réservée aux appels nécessitant la présence indispensable d'un médecin.

Pour les actes courants ou les demandes administratives, il convient d'attendre les heures normales d'ouverture du cabinet de votre médecin traitant.

L'appel au Centre 15 doit être réservé aux urgences, permettant ainsi de limiter le temps d'intervention du médecin de garde.

ATTENTION : Les informations concernant les médecins de garde, peuvent être modifiées jusqu'au jour ouvrable 16 heures 30, précédant le week-end ou le jour férié.

Aucune formalité administrative.

Vous nous téléphonez en précisant les dates et horaires de la mission souhaitée.

Nous gérons le recrutement de la personne, le contrat de travail, la fiche de paie, la déclaration URSSAF...

Vous signez un contrat de mise à disposition précisant les modalités de notre intervention.

Vous recevez ensuite une facture en fin de mois.



Services aux particuliers : mise à disposition de personnel pour travaux de ménage, repassage, peinture, jardinage...



Contact : Relais St André de Cubzac : 83 rue Dantagnan – 05 57 43 55 72

Horaires : Du lundi au vendredi : 9h00 - 12h30 / 14h00 - 17h30

Inventaire de la flore sauvage

ARRETE PREFECTORAL DU 30 AVRIL 2019

En vue de réaliser l'inventaire du patrimoine naturel des espèces de la flore sauvage associées aux vignes, notamment identifier les espèces rares et menacées, les espèces exotiques ou envahissantes, le Préfet autorise les agents du Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique à pénétrer dans les propriétés privées, closes ou non closes, sur l'intégralité des communes de la Gironde, à compter de la date du présent arrêté (30 avril 2019) jusqu'au 31 décembre 2021.

Chacun de ces agents sera en possession d'une copie du présent arrêté ainsi que d'un mandat qui devront être présentés à toute réquisition.





Déchèterie de Saint-Gervais :

route du Port Neuf 33240 St Gervais - 05 57 84 74 00
Déchèterie réservée aux particuliers et aux professionnels

Déchèterie de Saint-Mariens :

2 bis, Tessonneau 33620 St Mariens - 05 57 84 74 00
Déchèterie réservée aux particuliers et aux professionnels

Déchèterie de Vérac :

5, Teychères 33240 Vérac - 05 57 84 74 00
Déchèterie réservée aux particuliers

OUVERTURE DES DECHETERIES DU LUNDI AU SAMEDI :

Période ÉTÉ : du 1er mars au 31 octobre de 9h à 12h et
de 14h à 18h

Période HIVER : du 1er novembre au 29 février de 9h à
12h et de 13h à 17h



Smicval Market :

Chemin de Videau 33870 Vayres
05 57 84 74 00

OUVERTURE DU LUNDI AU SAMEDI :

Période ÉTÉ : du 1er mars au 31 octobre de 9h à 12h et
de 14h à 18h

Période HIVER : du 1er Novembre au 29 février de 9h à
12h et de 13h à 17h

Déchèterie réservée aux particuliers

Une application mobile
→ pour ne plus oublier de sortir vos poubelles !

Télécharger dans l'App Store
DISPONIBLE SUR Google Play

Smicval&Vous

Vos Rappels :

- jours de collecte
- jours fériés
- événements exceptionnels

+ DE QUALITÉ DE SERVICE

TRAVAUX DE MODERNISATION

À VÉRAC, ON CHANGE TOUT ! ⚠️

SERVICE MINIMUM
DE JUILLET 2019 À AVRIL 2020

de nouveaux locaux sécurisés :
- un local réemploi
- une circulation à sens unique

+ de proximité :
un accueil personnalisé

+ de facilité :
Un 2ème mécanisme à bascule permettant de déposer vos végétaux au niveau du sol depuis votre remorque

ALORS COMMENT FAIRE ENTRE TEMPS ?

SOIT SERVICE MINIMUM,
SOIT À 15 MIN
PÔLE RECYCLAGE DE SAINT GERVAIS
> VIDAGE FACILE

PLUTÔT QUE DE JETER, DONNEZ !

Découvrez la version web du Smicval Market et offrez une seconde vie à vos objets : donnez, prenez, échangez gratuitement entre voisins.

www.smicvalmarket.fr

Réduisons l'enfouissement !

Une fois enfouis, les déchets ne disparaissent pas...

Aujourd'hui, sur le territoire du Smicval, nous produisons chacun plus de 600kg de déchets par an. Sur ces 600kg nous en trions plus de la moitié, c'est pas mal ! Mais les 300kg restant vont directement à l'enfouissement.



Contrairement aux idées reçues, les déchets de la poubelle marron et ceux jetés dans la benne "déchets enfouis" en Pôle Recyclage (déchèterie), ne disparaissent pas et ne sont pas non plus triés. Ils partent directement à Lapouyade (33) pour être enfouis. Et certains déchets mettent plusieurs centaines d'années à se décomposer :

- Emballage en plastique = 400 ans
- Bouteille en verre = 4000 ans
- Chewing-gum = 5 ans

Pour préserver nos ressources naturelles et protéger nos sols, il est indispensable de réduire notre production de déchets partant à l'enfouissement. C'est pourquoi le Smicval a répondu à l'appel à projet lancé par le Ministère de l'Environnement et a été choisi comme Territoire Zéro déchet, Zéro gaspillage !

Il s'agit aujourd'hui de tous se motiver dans notre quotidien pour réduire notre production de déchets et recycler encore davantage (+ de tri et - de déchets). Devenir un territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage, c'est l'ambition du Smicval pour le territoire, afin de partager un futur désirable.

Une organisation par type de déchets

Chaque déchet collecté est dirigé le plus directement vers sa filière de recyclage ou de traitement. Ces flux ont déterminé les structures nécessaires : centre de tri, centre de transfert ainsi que les matériels nécessaires au transport de toutes ces matières. Une savante répartition s'organise après vos dépôts en déchèterie ou après la collecte de vos bacs. Il est important de savoir que les ordures ménagères (issues des bacs marron) ne sont pas triées après leur collecte, elles partent directement en enfouissement.



44 rue Dantagnan
33240 Saint-André-de-Cubzac
Tel : 05 57 43 96 37
www.grand-cubzaguais.fr

A.L.S.H.

(Accueil Loisirs Sans Hébergement)

Où s'informer ?

44, rue Dantagnan
33 240 Saint-André-de-Cubzac
Coordinateur : Olivier JEGOU
Tél. 05 57 43 96 37
E-mail : pcej@grand-cubzaguais.fr
Dossier d'inscription à télécharger
sur www.grand-cubzaguais.fr et
à envoyer à :
alsh@grand-cubzaguais.fr

Office de tourisme



Labellisé tourisme et handicap, et porteur de la Marque Qualité tourisme, l'Office de tourisme vous accueille

toute l'année au sein de ses deux bureaux d'informations.

Bureau d'accueil touristique
Place de la Libération
Hôtel de la Jurade 33710 Bourg
[05 57 68 31 76](tel:0557683176)
tourismebourg@grand-cubzaguais.fr

Bureau d'accueil touristique à Saint-André-de-Cubzac
9 Allée du Champ de Foire
Square François-Mitterrand
33240 Saint-André-de-Cubzac
[05 57 43 64 80](tel:0557436480)
tourismesaintandredecubzac@grand-cubzaguais.fr

NUMERIQUE

Le service développement numérique du Grand Cubzaguais propose une animation numérique du territoire, soutient et organise des actions de sensibilisation et de formation aux usages numériques vers les acteurs du territoire : élus, entreprises, associations, jeunes publics, professionnels de l'éducation, citoyens. Il accompagne également les collectivités du territoire dans le cadre d'une mise à disposition du service informatique.

- Accompagnement au quotidien des acteurs du territoire dans les pratiques numériques via l'Espace Public Numérique situé à Bourg : l'EPN Cyber-Base.
- Encouragement des nouvelles pratiques numériques : soutien aux initiatives de développement d'espaces de co-working, projet de Fablab, ou autres Tiers lieux...
- Encourager le développement de l'accès à internet sur le territoire : déploiement d'un réseau public très haut débit avec Gironde Numérique...

Où s'informer ?

Service Développement Numérique

8 au mas 33710 BOURG

Tél : [05 57 94 06 88](tel:0557940688)

E-mail : cyber@grand-cubzaguais.fr



À quand
la fibre
chez moi ?



PLAN HAUT MEGA

Lancé en 2018, le plan haut méga du Conseil départemental de la Gironde, cofinancé par le Grand Cubzaguais Communauté de Communes, vise à apporter la fibre optique dans tous les foyers des zones les moins bien couvertes, hors métropole de Bordeaux et la ville de Libourne. C'est Orange qui a remporté le marché pour le raccordement des foyers girondins, entreprises, services publics et collectivités locales. Il représente la pose d'un réseau essentiellement enterré, sur plus de 28000km.

Ce plan représente une opportunité pour notre territoire comme le confirme, Alain Dumas, le Président de la Communauté de Communes : « Pour nous, Haut Méga Girondin participe de manière extrêmement positive au développement des entreprises Cubzaguaises, à l'inclusion sociale mais aussi au développement de nouveaux services de proximité (tiers lieux, espaces numériques, fablab, Maison des Services Au Public 2.0 etc.) en projet sur le Grand Cubzaguais ». Ce déploiement du très haut débit sera réalisé en six ans sur trois phases successives de deux ans : 2018-2020 ; 2020-2022 et 2022-2024.

Alors, pour savoir quand votre domicile ou votre entreprise sera raccordé, une carte interactive a été mise en place pour connaître le calendrier du déploiement de la fibre optique. Chaque logement ou local professionnel apparaîtra progressivement au fur et à mesure des études de terrain sur la carte visible sur le site Gironde Haut Méga : www.girondehautmega.fr



Regard sur...

La fin du plastique à usage unique

STOP au plastique jetable !

Chaque année, 25 millions de tonnes de déchets plastiques sont produites en Europe. Les trois quarts ne sont pas recyclés. Si nous continuons ainsi, il y aura plus de plastique que de poissons dans les océans d'ici à 2050. Nous allons donc devoir changer nos habitudes.

Voici ce qui est inscrit dans la loi à propos de l'interdiction progressive du plastique jetable et particulièrement cette première échéance du 1er janvier 2020 :

" Au plus tard le 1er janvier 2020, il est mis fin à la mise à disposition des gobelets, verres et assiettes jetables de cuisine pour la table, pailles, couverts, piques à steak, couvercles à verre jetables, plateaux-repas, pots à glace, saladiers, boîtes et bâtonnets mélangeurs pour boissons en matière plastique, sauf ceux compostables en compostage domestique et constitués, pour tout ou partie, de matières biosourcées.

A compter du 1er janvier 2020, la mise sur le marché des bâtonnets ouatés à usage domestique dont la tige est en plastique est interdite. Cette interdiction ne s'applique pas aux dispositifs médicaux.

Au plus tard le 1er janvier 2020, il est mis fin à l'utilisation de bouteilles d'eau plate en plastique dans le cadre des services de restauration collective scolaire. Le présent alinéa n'est pas applicable aux services situés sur des territoires non desservis par un réseau d'eau potable ou lorsqu'une restriction de l'eau destinée à la consommation humaine pour les usages alimentaires est prononcée par le préfet de département. "

Ces plastiques jetables constituent la grande majorité des déchets que l'on retrouve dans l'eau et sur les plages. Cette décision permettra donc de protéger les océans, mais aussi d'éviter l'émission de 3,4 millions de tonnes d'équivalent CO2.

Le gobelet réutilisable

Dans le cadre de l'interdiction des plastiques jetables, la municipalité de Val-de-Virvée souhaite acquérir un lot de gobelets réutilisables personnalisés afin de réduire les déchets au cours des manifestations municipales ou associatives.

Le principe est simple, lorsque le consommateur prend sa boisson l'organisateur lui consigne son gobelet réutilisable qui peut être utilisé pendant toute la manifestation.

Lorsqu'il le désire il a le choix entre rendre son gobelet contre la caution ou le garder en souvenir.

Le mode de gestion, la distribution au monde associatif et le système de lavage de ces gobelets restent encore à définir, mais 2020 verra bien l'arrivée des gobelets Val-de-Virvée !



"Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas."

Etat Civil

Naissances

Commune déléguée de Aubie-et-Espessas

Augustin FOUQUET DUPOUY, le 29 Avril 2019

Zoé LARANJINHO MARTINHO, le 29 Mai 2019

Romain RECLUS SERDA, le 9 Juillet 2019

Marius SALVAT, le 3 Août 2019

Commune déléguée de Saint-Antoine

Léana SOUSA DA LUZ GONCALVEZ, le 14 Mars 2019

Sami Ali Didier PARFAIT, le 15 Avril 2019

Milann SARRAZIN CATHALA, le 7 Juillet 2019

Adèle Agathe BLANVILLAIN, le 14 Août 2019

Dylan BERNATET LANNIEL, le 31 Août 2019

Commune déléguée de Salignac

du 1er avril au 31 août 2019

Swan Luc Lorenzo BAUBEDET PAREDES GONZALEZ

Mayssa BEN ALLA

Jacob BELLI

Noan CHARRIÉ

Alice CHATELAIN

Arya Logan COUSSIN

Aron DUBOS

Isaac Pierre Jean Alfonso GISBERT

Hugo Maxence GRAVEREAU COTTET

Victoire Eleanor Charlotte MATHEOU

Alix SICOT

Julia Véronique Nadine VERSAUD

Mariages

Commune déléguée de Aubie-et-Espessas

Carine SADOURNY et Philippe CAPRESSE,

le 1er Juin 2019

Mallaury BIRAMBEN et Victor HENRY, le 22 Juin 2019

Véronique BOUCAUD et Ludovic MURAT,

le 13 Juillet 2019

Cécile VACHER et Anthony MORILLON,

le 24 Août 2019

Commune déléguée de Saint-Antoine

Erika BACHES et Sylvain LE ROUX, le 27 Juillet 2019

Gamzé ÇAÇAN et Ludovic ETOURNEAU,

le 10 Août 2019

Commune déléguée de Salignac

du 1er avril au 31 août 2019

Béatrice CATHALOGNE et Nicolas CUYAUBERE

Mylène Julie RAUD et Laurent Sylvain TULET

Agenda 2020

Nous préparons la parution de l'agenda 2020.

Vous êtes commerçants, artisans, professions libérales ;
votre activité est domiciliée sur Val-de-Virvée ;
vous souhaitez apparaître dans le guide pratique en
information générale :

faites-vous connaître auprès des accueils des mairies

La commune de VAL-DE-VIRVÉE vend l'ancienne
poste de Salignac. Il s'agit d'un bâtiment d'environ
180 m² habitable avec un garage attenant de 35
m² et un petit jardin, situé Rue de l'église Saint-
Pierre - Salignac.

Possibilité de visiter les lieux.

Contactez le 05.57.42.62.48

Les propositions écrites devront être déposées à la
Mairie de VAL-DE-VIRVÉE avant le 29 novembre
12h30.



Décès

Commune déléguée de Aubie-et-Espessas

Yvette VALENS veuve BERARD, le 13 Mai 2019

Solange LANDREAU veuve NOUGUEREDÉ, le 10 Juin 2019

Patrick VILLION, le 2 Août 2019

Commune déléguée de Saint-Antoine

Eric Laurent SAILLY, le 7 Janvier 2019

Carolina MONGE, le 9 Février 2019

Jeanne COULOUREAU veuve JEAN, le 18 mars 2019

Commune déléguée de Salignac

du 1er avril au 31 août 2019

Renée Berthe Françoise BENAY veuve THEIL

Eric CASALA

Alain Jean DELAPORTE

Marie CHEVALIER veuve GRILLET

Henriette RICHARD veuve RABEYROUX

ASSOCIATIONS



PROJET D'OUVERTURE MAM PICOTI PICOTA



La MAM Picoti Picota (association loi 1901), est une maison d'assistantes maternelles pouvant regrouper trois professionnelles de la petite enfance agréées par le service PMI du département de la Gironde. Nous attendons la visite du médecin de PMI et de la pédiatricienne pour l'agrément du local et pour déterminer sa capacité d'accueil le 26 septembre 2019. La MAM sera située à Salignac dans le lotissement Les Jardins de Bicou. Elle est aménagée et pensée pour le bonheur et le bien être de vos poussins, on y pratiquera la langue des signes pour bébé afin de faciliter la communication.

Nous espérons une ouverture d'ici la fin de l'année.

N'hésitez pas à visiter notre page Facebook : [Projet Mam Picoti Picota 33240](#). Vous pouvez nous contacter par mail : mampicotipicota33240@hotmail.com ou au 06.31.61.68.91

Au plaisir de vous rencontrer.
Magalie, Marylène
et Virginie



Les Butterflies 33

Inédit à Salignac :

Club de majorettes-Pompons dès 3 ans

Répétitions le vendredi soir de 20h30 à 22h30 à la salle de danse de l'école de Salignac, encadrées par une coach.
3 essais gratuits, puis cotisation annuelle de 15 euros.
Défilés pour toutes occasions, sur bande audio ou accompagnées de la Bandas « *En avant Peujard* ».

Contacts :
Mme Diocles 07.66.45.02.54.
Mme Normandin 06.11.96.39.29.
Mme Boyer 07.76.06.41.11.

Les Butterflies 33
Association loi 1901 à but non lucratif
numéro : W331005143
Majorettes / Pompons
DES 3 ANS
répétition le vendredi soir de 20h à 22h
TOUT ÉVÈNEMENTS
Contact : 07 66 45 02 54
06 11 96 39 29

SECOURS POPULAIRE



Les nouveaux bénévoles
sont les bienvenues

Distributions alimentaires :

Les premiers samedis du mois de 9h à 12h sur la commune déléguée de Aubie-et-Espessas (à côté de la Mairie de Val-de-Virvée).

Boutique braderie ouverte à tous :

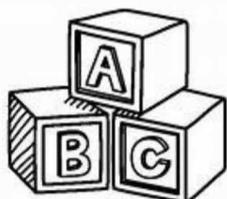
les premiers samedis du mois de 10h à 12h et les troisièmes mercredis du mois de 14h30 à 17h, au 7 chemin de Bicou sur la commune déléguée de Salignac.

Les prochaines initiatives :

- Assemblée Générale le samedi 5/10/19 à 14h30 à la salle des associations à Aubie-et-Espessas/Val-de-Virvée.
- Vendredi 11 et samedi 12/10/2019 Collecte Alimentaire Départementale dans les magasins Géant Casino et Leader Price de Saint-André-de-Cubzac.
- Réveillon 31/12/2019 à Peujard : Réservation et renseignements au 06 84 510 580.

Pour tout renseignement :

Nadine 06.84.51.05.80 - Yohann 06 1470 75 09



L'ASSOCIATION EMMAVIEHANDICAP

Créée fin janvier 2019, notre Association a pour but d'aider des enfants en situation de handicap à progresser grâce à des activités ludiques adaptées qui peuvent à long terme les faire évoluer.

Nous avons cette année aidé prioritairement l'IME de Coutras dans lequel plusieurs enfants de la commune sont scolarisés en finançant des cours de yoga, de judo.

Nos fonds proviennent de dons, de recettes des lotos que nous organisons en mai et septembre, de dons par le biais des urnes mises à disposition dans différents commerces.

Nous espérons pouvoir financer de plus en plus d'activités et aider le plus d'enfants possible à avoir les mêmes espérances en grandissant.

associationemmaviehandicap@gmail.com

ASSOCIATION POUR LA MISE EN VALEUR DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE DE SALIGNAC

L'association a pour but de participer à l'élaboration de projets de restauration de l'église de Salignac et de son mobilier.

Mais l'association veut également faire vivre l'édifice, patrimoine des Salignacais depuis de nombreux siècles : c'est ainsi que l'association propose des visites accompagnées de l'église sur rendez-vous. Et pour les plus jeunes, un livret-jeu agrémentera la découverte...

Si l'histoire et la conservation de l'église de votre commune vous intéressent, vous pouvez également nous rejoindre, l'association a besoin de vous !

Contact : Christine Fort 06 71 45 91 11

ACCA - Aubie-et-Espessas

Calendrier et règlements de la chasse saison 2019-2020 :

- Ouverture générale : le 08 septembre 2019 à 8 h.
- Ouverture du lièvre : le 13 octobre 2019 à 8 h.
- Horaires les jours de lâcher septembre et octobre : 8h -12h et 14h à 30 minutes après le coucher du soleil.
- Horaires les jours de lâcher novembre, décembre et janvier : 8h30 à 12h et 14h à 30 minutes après le coucher du soleil.
- Parcs de stationnement obligatoire toute l'année sauf pour les installations fixes (palombière, pente, tonne).
- Lièvre : PMA valable 1 an, ouvert le dimanche, mercredi et jours fériés. 1 lièvre par jour et par chasseur. La chasse par plus de 4 personnes est interdite.
- Gibiers sédentaires : de l'ouverture jusqu'au 13 octobre ; chasse uniquement le dimanche et mercredi.
- A partir du 13 octobre : chasse 3 jours par semaine, mercredi, samedi et dimanche + jours fériés entre les 6 communes.
- Il est obligatoire de ramasser les douilles sous peine d'une amende de catégorie (135 €).
- Recommandations : respecter les autres utilisateurs de la nature ainsi que les habitations et les différentes cultures.

Bonne saison de chasse à tous,
Le président de Chasse
Jean Luc BELLION



ACCA - Salignac

L'ACCA de Salignac compte environ 110 adhérents. Le traditionnel repas de chasse du 6 avril dernier à la MTL de Salignac a accueilli quelques 156 convives dans une ambiance conviviale et festive ; rendez-vous en avril 2020. Nous avons aussi organisé 2 ball-trap au stand de tir "Jean Marie Rocheteau" lieu dit "les terres blanches" le 21/22 Juin et 10/11 Août 2019, ces 2 ball-trap furent un succès avec plus de 110 planches et 42 tireurs au concours du dimanche matin sur les 21 week-ends.

Le Bureau a accueilli 2 nouveaux membres suite à l'assemblée générale : Mrs Guilhem Oletchia et Frédéric Jeaminet. Bienvenue à eux.



Le Bureau se compose de :

- Présidents d'honneur : Armand Mercadier et Renat Roger
- Président : M. Baudouin Laurent
- Vice Président : M. Renat Alain
- Secrétaire : Richard Didier
- Secrétaire adjoint : Baudouin Jacques
- Trésorier : Baudouin Jean pierre
- Membres actifs : Renat Francis, Champeval Eric, Oletchia Guilhem, Jeaminet Frédéric, Gouveia Luis et Duffaud Patrick.

Pour information , chaque chasseur de la commune reçoit un règlement intérieur et doit s'y tenir et en prendre connaissance.

Tous les manquements au règlement et tout problème remontant au Président par le biais de la Mairie seront durement sanctionnés.

Messieurs, je compte sur votre rigueur et votre sérieux pour la saison 2019/2020 qui a commencé le 8 septembre et finira fin février.

Cordialement
Le Président



Salignac Cyclotourisme

Le vélo est toujours présent sur Salignac et Val-de-Virvée.

Tous les dimanches, devant la Maison du Temps Libre, les cyclos se retrouvent, pour le VTT ou bien la route.

Les vététistes ont participé à de nombreuses randonnées et les routiers ont représenté le club dans plusieurs départements de la Nouvelle Aquitaine. Notre club a même été représenté à la semaine fédérale de Cognac.

Pour tout renseignement :

Pour la route :

Eric Baron : 05 57 84 48 84
ou 06 85 01 58 33
e.baron@orange.fr

Pour le VTT :

Frédéric Van Impe : 06 70 88 06 71
frederic.vanimpe@orange.fr
Nicolas Lacroix : 06 76 77 47 09
nico.lacroix@free.fr

TENNIS CLUB



Nous contacter
Tél : 07 68 04 78 96
aubiegauriaguettenniscub@gmail.com

Pour que le tennis soit toujours un plaisir !!!

La saison 2019/2020 vient de démarrer, nous sommes très heureux d'annoncer le début des cours. Les matchs en équipe vont bientôt commencer, nous souhaitons le meilleur à nos joueurs pour cette compétition, en espérant qu'ils nous ramènent beaucoup de victoires.

Le début d'une nouvelle saison représente beaucoup d'évènements et quelques nouveautés pour notre club. Nous avons le plaisir de nous annoncer qu'après un long partenariat avec Intersport nous avons décidé de changer. Nous sommes maintenant en collaboration avec **Tennis-pro Artigues**. Nous sommes très enthousiastes de cette nouveauté, et nous espérons que cela va permettre au club de grandir encore. Nous avons présenté notre sponsor lors de notre pot de bienvenue le 21 Septembre.

Même si les inscriptions sont finies, vous pouvez toujours nous contacter pour nous rejoindre. Nous sommes toujours à la recherche de sang neuf. Nous avons eu comme nouveauté un tournoi sur une journée le 29 Septembre appelé « TMC Dames ».

Nous organisons évidemment notre tournoi de double mixte le 20 Octobre vous êtes de nouveau invités si vous souhaitez prendre des informations.

Notre entraîneur Guillaume sera toujours à la manœuvre pour assurer les cours de tennis. Nous sommes très fiers d'avoir Guillaume de nouveau avec nous, lui qui est au club depuis une dizaine d'années. Grâce à lui nous voyons notre club grandir avec toujours la même ambiance. Nous accueillons de plus en plus de femmes faisant de la compétition ce qui n'était pas le cas auparavant, cela montre une vraie évolution du club. Nous vous invitons les dimanches matins lors des matchs en équipe pour venir supporter nos joueurs. Pour nous suivre nous posons le plus sur notre Facebook donc n'hésitez pas à nous suivre.

Pour de plus amples informations, suivez nous sur Facebook et sur notre site internet :

<https://www.facebook.com/Aubie-Gauriaguet-Tennis-Club-1582979445294705/>

<http://www.club.fft.fr/aubie-gauriaguettc>

**Nous vous souhaitons une très belle année tennistique,
En espérant vous voir nombreux sur les terrains**

Le bureau de l'AGTC

Association Tennis Club
Gauriaguet - Val de Virvée

**Tournoi
double mixte**

Sur les courts de Gauriaguet
Dimanche 20 Octobre
A partir de 10H00

Apéro offert, et tables à disposition pour un
pique-nique à l'auberge espagnole

Inscriptions au
07.68.04.78.96

Engagement jusqu'au
19 Octobre

Renseignements : par téléphone au 07.68.04.78.96, par e-mail à
aubiegauriaguattenniscub@gmail.com, ou par notre Facebook : Aubie
Gauriaguet Tennis Club
Adresse : 6, Rue de la Mairie, 33240 Gauriaguet

TENNISPRO, optim home, BRICO, HEAD

« LE COURS DE DANSE »

Vous propose :

EVEIL (à partir de 5 ans)

CLASSIQUE (Tous niveaux)

BARRE à TERRE et **COURS de POINTES**

PREPARATION AUX CONCOURS

MODERN'JAZZ (à partir de 8 ans)

Renseignements :

Tél. : 06 71 47 27 10 / 06 68 10 25 92

Mail : lecoursdedanse33@gmail.com

Site internet :

lecoursdedansesaintandredecubzac.com



AYUMI KARATE CLUB



Le club de karaté, AYUMI KARATE CLUB, est une association loi 1901 qui est affiliée à la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées. ainsi qu'à l'association WADO FRANCE.

Le style de Karaté traditionnel qui est pratiqué au sein du club est le style WADO RYU (Voie de la Paix) symbolisé par une colombe. Ce karaté puise ses racines dans le ju-jitsu et il est essentiellement basé sur la pratique de l'esquive décomposée en trois principes, le **Ten** (Le déplacement), le **Ten Tai** (La rotation du corps) et le **Ten Gi** (blocage et contre-attaque simultanés).

Il est également enseigné le combat permettant aux adhérents de participer à des compétitions officielles mais également des katas qui sont des suites de mouvements codifiés permettant d'apprendre les techniques issus du combat.

Les cours s'effectuent sur la commune déléguée de Salignac et sur la commune de Vérac. Ils sont dispensés par deux professeurs ceintures noires diplômés F.F.K.D.A (Diplôme d'Instructeur Fédéral).

Le AYUMI KARATE CLUB compte à ce jour 40 licenciés âgés entre 5 et demi et 65 ans.

Au cours de la saison, divers rassemblements sont proposés aux adhérents ainsi qu'à leur famille (repas d'Epiphanie, repas de fin de saison), le tout dans un esprit convivial.

Les horaires de pratiques sont les suivantes :

A VERAC : Le Lundi de 18H30 à 20H00 (Cours spécifique préparation combat et katas)
de 20H00 à 21H30 (Cours adultes)

Le Jeudi de 20H00 à 21H30 (Cours adultes)

Dojo : annexe Gymnase Léo Frouyn sur la commune de Vérac, derrière le collège



A VAL-DE-VIRVEE : Le Mercredi de 18H00 à 19H00 (Cours enfants de 06 à 09 ans)
de 19H00 à 20H30 (Cours ados de 10 à 15 ans)

Dojo : salle Polyvalente, derrière l'école, Rue des écoles - Commune déléguée de Salignac - Val-de-Virvée

Pour tout renseignement sur la pratique du karaté vous pouvez consulter le site internet

ayumikarateclubwixsite.com ou sur Facebook **AYUMI Karate CLUB** ou par téléphone au **06 62 27 12 61**.



SAINT-ANTOINE DU BON PIED

Notre Association née en mars 2019 vient de réunir sa première assemblée générale le 31 août. Un bureau restreint mais efficace de 4 personnes comme par le passé, en assure le bon fonctionnement dans une ambiance sympathique et conviviale.

Nos contacts :

Joaquim : 06 18 59 47 92

Béatrice : 06 80 67 61 73

Site : saintantoinedubonpied

Les activités : Deux sorties hebdomadaires :

- le mercredi à 13h30 , une sortie locale et courte ;
 - le samedi à 13h30 également , une sortie un peu plus longue.
- En cours d'année, des week-ends : Dordogne , Ile d'Oléron et un séjour de 4 jours dans les Pyrénées Aragonaises. Un repas de fin d'année et un pique-nique de fin de saison.
Tout cela en toute liberté de participation.



LES ANTONINS INVESTIS

LES ANTONINS INVESTIS

L'association *Les Antonins Investis* organise depuis 6 ans des manifestations tout au long de l'année scolaire telles que les bourses aux vêtements, loto, Fête de la musique (avec les Mêmes pas cap).

Cela nous permet de contribuer aux projets éducatifs de l'école Jean Beynel en accord avec les enseignants (nous avons pu participer et donner 650 euros pour l'année 2018/2019).

Cela nous permet aussi d'offrir à tous les enfants de l'école des activités extrascolaires gratuites (boom halloween , goûter de Noël, chasse aux œufs, carnaval...). Nous sommes aussi investis pour le Téléthon chaque année (vente de fleurs, soirée Country le 7 décembre 2019 à Saint ANTOINE avec Country Five Angels...).

GV « Les Albines »

LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE
SPORT ET PLAISIR



Guidées par un animateur diplômé, nos séances de gymnastique sont suffisamment diversifiées pour pouvoir toujours progresser, quel que soit votre niveau.

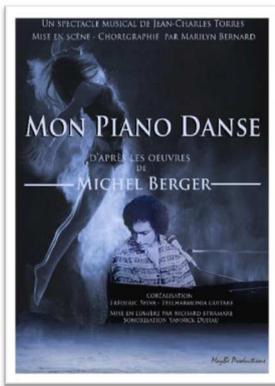
Venez nous rejoindre dès à présent .

Tous les lundis et jeudis de 18h30 à 19h30
au Foyer des Albins à Val-de-Virvée
(Aubie-et-Espessas)

Votre première séance, à titre d'essai,
vous est offerte.

Contact : Marie-Eve Rigal

Tel : 05 57 64 35 47 - Mail : gvlesalbines@gmail.com



Un Dîner Spectacle exceptionnel ! C'est la promesse de SALI'AN !



Après le Théâtre avec « La dernière heure de Marie-Antoinette », la Musique et le groupe vocal « Clé de Potes », c'est au tour de la danse de faire son entrée dans la nouvelle programmation de SALI'AN.

Grâce au dynamisme de toute son équipe, animée par le souci d'allier diversité, qualité et innovation, SALI'AN accueillera pour sa nouvelle saison 2020 un spectacle fantastique !

« Mon Piano Danse » d'après les œuvres de Michel BERGER par la troupe de MayBe Productions Toulouse

L'Ange Bleu, vendredi 31 janvier 2020, 20h

Réinventer Berger, lui redonner ses lettres de noblesse et l'actualiser sans perdre la magie de sa plume et de son génie, c'était le pari fou imaginé par **Jean-Charles Torres** et **Marilyn Bernard**, danseuse et chorégraphe de renom du célèbre Cabaret de Toulouse « La Rose Noire ».

Chanteurs, danseurs et musiciens vous emporteront dans une suite de tableaux poétiques, bien au-delà de l'œuvre de cet artiste brillant, populaire et passionné et parti beaucoup trop tôt...



Renseignements SALI'AN
06 61 70 53 14

Réservations L'ANGE BLEU
05 57 68 07 07



SALI'AN
présente

1^{er} et 2 février 2020

Un week-end d'exception, temps fort à Salignac, Val-de-Virvée, pour permettre à chacun d'accéder à la culture, de favoriser la découverte et de porter un autre regard sur la création artistique !

C'est l'évènement pictural, sculptural et photographique de notre région, une belle rencontre d'expression artistique contemporaine en présence d'artistes talentueux, reconnus et confirmés, amateurs ou professionnels.

Un évènement dédié à l'art sous toutes ses formes, une manifestation s'inscrivant pleinement dans l'ambition de faire de Salignac un lieu de Rencontres festives et amicales, de Culture et de Talents.

Depuis 7 ans, les artistes reçus par SALI'AN, tous passionnés, loin de se contenter des satisfactions de la création, n'hésitent pas à partager leur enthousiasme, rencontrer le public et transmettre leur savoir-faire aux visiteurs avides et sympathiques !

En multipliant les propositions artistiques, SALI'AN témoigne de sa volonté de donner aux artistes, aux créateurs professionnels ou amateurs et plus globalement à la vie culturelle une place majeure et contribue au rayonnement et à l'attractivité de Val-de-Virvée.



Focus sur les temps forts

Dîner Spectacle « MON PIANO DANSE »
Vendredi 31 janvier 20h L'Ange Bleu 40,00€

Vernissage Musical
Salle du Temps Libre Salignac
Présence de tous les artistes.

Samedi 1^{er} février à partir de 19h Entrée libre

Rencontre Artistique,
Animations, Conférences

**Samedi 1^{er} de 14h à 18h et dimanche
2 février de 10h à 18h Entrée libre**

Rencontres et Loisirs

A la Maison du Temps Libre :

- Bourse aux vêtements automne/hiver du 26 septembre au 1^{er} octobre

- Bourse aux jouets et bric à brac du 21 au 26 novembre

Renseignements précis sur internet à chaque bourse ou au 06 20 51 84 39.

Tout au long de l'année, l'association vous propose des activités sportives et manuelles, bien présentes et appréciées par de nombreux et fidèles adhérents.

Gymnastique féminine (renseignements au 05 57 43 22 95)

Mardi de 19 h 30 à 20 h 30

Jeudi de 20 h à 21 h

Couture (renseignements au 05 57 43 29 52)

Jeudi à partir de 14 h

Peinture sur soie (renseignements au

06 20 51 84 39)

Mardi à partir de 10 h 30

Randonnée pédestre

Pour un planning précis :

Renseignements au 05 57 43 22 95

ou 05 57 43 20 07

Cette année encore, nous serons présents au

Téléthon début décembre.



Association de pêche Le Moulin de L'Eau



Prévisions de nos
manifestations
pour l'année 2020.

Les week-ends de lâcher :

18/19 janvier

1^{er}/2 février

15/16 février

29 fév /1er mars

14/15 mars

28/29 mars

11/12/13 avril

25/26 avril

8/9/10 mai

23/24 mai

avec notre traditionnel repas de clôture le
samedi 23 mai.

Comité des fêtes de Saint-Antoine

Rappel des manifestations prévues :

- Samedi 26 octobre 2019 :

Repas à thème à la salle des Fêtes de Saint-Antoine

- Vendredi 29 novembre 2019 : Concours de belote à partir de 20h30 à la salle des fêtes de Saint-Antoine

- Dimanche 1er décembre 2019 : Vide jouets à la salle des fêtes de Saint-Antoine

Section Cirq'Eveil

Cette année la section cirqu'éveil aura lieu tous les mercredis matin de 9h30 à 12h30 à la salle des fêtes de saint Antoine.

Cette activité correspond aux enfants de 4 ans à 10 ans.

Renseignements au 06 30 58 04 45.



Même Pas Cap

PROGRAMME

OCTOBRE

Dimanche 13 Oct.: Vide-Jouets : 9 h 18 h au foyer des Albins

NOVEMBRE

Samedi 2 Nov. : Chasse aux sorcières dans le parc de la charmille à 17h, défilé aux flambeaux, chasse aux bonbons. Départ du parc de la Charmille à 18h30
Boom d'halloween au foyer des Albins. Entrée gratuite, animations, restauration

Samedi 30 Nov. : Atelier Noël au Foyer des Albins 14h30. Gratuit pour les adhérents, 4 € pour les non adhérents goûter compris.

DECEMBRE

Dimanche 1 Déc. : Marché de Noël au foyer des Albins et dans la cour de récréation de l'école des Petits Albins. **Exposition « Nos Habitants ont du Talent ».**

FEVRIER

Dimanche à définir : Visite du cinéma la VILLA MONCINE à St André de Cubzac, projection d'un film ou dessin animé. Gratuit pour les adhérents, 4 € pour les non adhérents goûter compris.

MARS

Samedi 8 mars : Atelier Carnaval à la maison des associations à 14h. Gratuit pour les adhérents, 4 € pour les non adhérents goûter compris.

Dimanche 29 Mars : Carnaval défilé à St Antoine avec les Antonins Investis.

AVRIL

Dimanche 26 Avril : Chasse aux œufs à la base de loisirs à 10h. Gratuit pour les adhérents, 4 € pour les non adhérents goûter compris.

MAI

Samedi 16 mai : Journée des Petits Albins, animations gratuites.

JUIN

Dimanche 21 Juin : Fête de la musique au parc municipal de Val-de-Virvée (Saint Antoine) avec les Antonins Investis à partir de 16h.

Renseignements et inscriptions à toutes les activités au 06 87 17 43 35

ou memepascaubie@gmail.com

MEME PAS CAP !!! ORGANISE



LE 7^{ème} MARCHÉ DE NOËL

VAL DE VIRVÉE

AUBIE & ESPESSAS

AVEC LA VISITE
DU PÈRE NOËL
14 H
ET 17 H

9 H 19 H

DIMANCHE 1 DECEMBRE 2019

**AU FOYER DES ALBINS &
DANS LA COUR DE L'ÉCOLE**

Produits du terroir, vin, idées cadeaux, décorations, restauration...

Emplacements 4 € le mètre intérieur (tables fournie: 2, 4 ou 6 mètres)

Ou Gratuit en extérieur (limité à 6 mètres)

Renseignements et dossier de réservation au 06 19 79 45 14 avec versement de 50€ d'arrhes non encaissé, rendus dans la journée sauf si annulation de votre part moins de 48 h avant le marché.

Association des Parents d'Elèves de Salignac

Comme chaque année, l'APE de Salignac vous propose diverses manifestations, à la Salle du Temps Libre à Val-de-Virvée (Salignac), afin de participer au financement des sorties scolaires de nos enfants. Nous comptons sur votre soutien et votre générosité. Et nous vous remercions d'avance de votre participation.

Manifestations à venir :

-**Boom d'Halloween à Salignac** : le **31.10.19** de 19h à 00h.

-**Loto de Noël** : le **16.11.19** à 20h.

-**Loto du Printemps** : le **28.03.20** à 20h.

-**Concours de Pétanque** : le **6.06.20** à partir de 14h, en doublette : inscription 10 euros par équipe.

-**Vide-grenier** : le **7.06.20** (Réservations au 07.76.06.41.11. et 06.34.27.27.31. ou sur ape.salignac@gmail.com).

-**La fête foraine du village** : du **26 au 28.06.20** avec de nouvelles surprises...



VENEZ NOMBREUX !!....



STYL'DECO

Styl'déco exerce ses activités dans la salle des Associations située chemin de Bicou à Val-de-Virvée (Salignac) tous les mercredis après-midi de 14 h à 16h.

Nous vous proposons de multiples activités créatives en appliquant plusieurs méthodes de décoration sur différents supports : verre - bois - tuile - toile ; fabrication de bijoux ; gravure ; cartes de célébration 3D...

Nous avons organisé en mai un vide-grenier et participé à celui du Secours Populaire.

Prochain rendez-vous le dimanche 3 mai 2020 à la Maison du Temps Libre à Salignac.

Pour tous renseignements vous pouvez prendre contact avec Mme PELTIER 06 16 05 57 56.

Music'Addict

L'association MUSIC'ADDICT : des cours de guitare (tous types) et de basse pour petits et grands (à partir de 6 ans). Notre professeur expérimenté s'adapte à vos envies et vous propose des cours qui vous ressemblent. L'enseignement est individuel et se fait sur une durée de 30 minutes.



Planning : les lundis de 17h30 à 20h30 et les mercredis de 14h30 à 19h30 à la salle des associations d'Aubie-et-Espessas, commune de Val-de-Virvée.

Des stages à thèmes peuvent être proposés en fonction du nombre d'élèves intéressés sur les temps de vacances scolaires.

Contact : Emmanuelle Badard 06.76.86.03.64 ; il nous reste encore des créneaux disponibles alors plus d'hésitation, à vos téléphones !

ECLa&e

L'association a terminé l'année par un marché nocturne qui fut un véritable succès.

Elle vous propose pour cette année :

- une pièce de théâtre « Faisons comme si... » par la Troup'Express ; il s'agit d'une adaptation du roman d'Eric Emmanuel Schmidt "Frédéric ou le boulevard du crime ", le 16 novembre
- une soirée bretonne avec animation, le 1er février
- une pièce le 4 avril
- un marché nocturne, le 4 juillet.

D'autres animations seront proposées mais à l'heure actuelle ne sont pas encore finalisées.

Pour tout renseignement , contactez-nous
au 06 23 85 08 41

eclaubieespessas@gmail.com

<https://fr-fr.facebook.com/ECLAE>



LES JOYEUX ALBINS

Qui rejoint les Joyeux Albins
Oublie petits et gros chagrins

Etre bénévole, c'est œuvrer dans l'intérêt d'une association de son choix. Il ne suffit pas d'être volontaire, il faut s'investir, agir, assurer au mieux la tâche qui nous a été définie.

Une association loi 1901 est déclarée en Préfecture ou Sous Préfecture. Nous sommes tenus d'adopter un statut et éventuellement un règlement intérieur. Chaque année, l'association se réunit en assemblée générale pour présenter le rapport d'activités et le bilan financier. L'assemblée se prononce en adoptant ou pas les différentes lectures.

C'est un moment important de la vie associative. L'information doit être transparente, claire, compréhensible par tous. C'est l'élément qui favorise la relation de confiance entre les adhérents et les organisateurs.

La vie associative est riche d'enseignements ; elle nous amène à sortir de notre quotidien, à côtoyer des gens de différents milieux professionnels. C'est le reflet d'une société qui se respecte. L'association favorise le lien social, l'acceptation des différences dans le respect des uns et des autres. Nous restons persuadés qu'il vaut mieux rassembler que diviser.

Il est regrettable de constater que les seniors de Val-de-Virvée manifestent peu d'intérêt à la vie associative ; à cela il y a des raisons... mais certainement pas celle du



manque d'information.

Il n'est pas toujours facile de mener à bien notre mission mais qu'à cela ne tienne nous avançons dans nos projets. Au-delà de nos deux rendez-vous mensuels, quelques-uns d'entre-nous se rendront en :

SEPTEMBRE :

4 jours à LOURDES - 8 jours en GRECE - 1 journée à VILLEFRANCHE DU PÉRIGORD

OCTOBRE : 10 jours en ITALIE

NOVEMBRE : 1 journée au cabaret le Saint Sabastien à Couquèques (Médoc)

DECEMBRE : 13 jours en INDE

LES FILS D'ARGENT

Les « Fils d'Argent » sont toujours présents sur la commune déléguée de Salignac.

Nos adhérents ont toujours le plaisir de se retrouver, tous les premiers lundis du mois pour partager un après-midi récréatif (jeu de loto). Un goûter clôture cette agréable journée.

Malgré le peu d'adhérents, le club se maintient, pour le respect de ses Aînés.

Venez nous rejoindre, le meilleur accueil vous sera réservé.

La Présidente : 05 57 43 38 95

VOTRE CALENDRIER

Commune : VAL-DE-VIRVÉE

Les Recyclables
Papiers et Emballages

Les Non Recyclables
Ordures Ménagères

2019

AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Jeu 01	Dim 01	Mar 01	Ven 01 F	Dim 01
Ven 02	Lun 02	Mer 02	Sam02	Lun 02
Sam03	Mar 03	Jeu 03	Dim 03	Mar 03
Dim 04	Mer 04	Ven 04	Lun 04	Mer 04
Lun 05	Jeu 05	Sam05	Mar 05	Jeu 05
Mar 06	Ven 06	Dim 06	Mer 06	Ven 06
Mer 07	Sam07	Lun 07	Jeu 07	Sam07
Jeu 08	Dim 08	Mar 08	Ven 08	Dim 08
Ven 09	Lun 09	Mer 09	Sam09	Lun 09
Sam10	Mar 10	Jeu 10	Dim 10	Mar 10
Dim 11	Mer 11	Ven 11	Lun 11 F	Mer 11
Lun 12	Jeu 12	Sam12	Mar 12	Jeu 12
Mar 13	Ven 13	Dim 13	Mer 13	Ven 13
Mer 14	Sam14	Lun 14	Jeu 14	Sam14
Jeu 15 F	Dim 15	Mar 15	Ven 15	Dim 15
Ven 16	Lun 16	Mer 16	Sam16	Lun 16
Sam17	Mar 17	Jeu 17	Dim 17	Mar 17
Jeu 18	Mer 18	Ven 18	Lun 18	Mer 18
Ven 19	Jeu 19	Sam19	Mar 19	Jeu 19
Sam20	Ven 20	Dim 20	Mer 20	Ven 20
Dim 21	Sam21	Lun 21	Jeu 21	Sam21
Lun 22	Dim 22	Mar 22	Ven 22	Dim 22
Mar 23	Lun 23	Mer 23	Sam23	Lun 23
Mer 24	Mar 24	Jeu 24	Dim 24	Mar 24
Jeu 25	Mer 25	Ven 25	Lun 25	Mer 25 F
Ven 26	Jeu 26	Sam26	Mar 26	Jeu 26
Sam27	Ven 27	Dim 27	Mer 27	Ven 27
Dim 28	Sam28	Lun 28	Jeu 28	Sam28
Lun 29	Dim 29	Mar 29	Ven 29	Dim 29
Mar 30	Lun 30	Mer 30	Sam30	Lun 30
Mer 31	Lun 31	Jeu 31	Sam31	Mar 31

2020

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
Mer 01 F	Sam01	Dim 01	Mer 01	Ven 01 F	Lun 01 F
Jeu 02	Dim 02	Lun 02	Jeu 02	Sam02	Mar 02
Ven 03	Lun 03	Mar 03	Ven 03	Dim 03	Mer 03
Sam04	Mar 04	Jeu 04	Sam04	Lun 04	Jeu 04
Dim 05	Mer 05	Ven 05	Dim 05	Mar 05	Ven 05
Lun 06	Jeu 06	Sam07	Lun 06	Mer 06	Sam06
Mar 07	Ven 07	Dim 08	Mar 07	Jeu 07	Dim 07
Mer 08	Sam08	Lun 09	Mer 08	Ven 08 F	Lun 08
Jeu 09	Dim 09	Mar 10	Jeu 09	Sam09	Mar 09
Ven 10	Lun 10	Mer 11	Ven 10	Dim 10	Mer 10
Sam11	Mar 11	Jeu 12	Sam11	Lun 11	Jeu 11
Dim 12	Mer 12	Ven 13	Dim 12	Mar 12	Ven 12
Lun 13	Jeu 13	Sam14	Lun 13 F	Mer 13	Sam13
Mar 14	Ven 14	Dim 15	Mar 14	Jeu 14	Dim 14
Mer 15	Sam15	Lun 16	Mer 15	Ven 15	Lun 15
Jeu 16	Dim 16	Mar 17	Jeu 16	Sam16	Mar 16
Ven 17	Lun 17	Mer 18	Ven 17	Dim 17	Mer 17
Sam18	Mar 18	Jeu 19	Sam18	Lun 18	Jeu 18
Dim 19	Mer 19	Ven 20	Dim 19	Mar 19	Ven 19
Lun 20	Jeu 20	Sam21	Lun 20	Mer 20	Sam20
Mar 21	Ven 21	Dim 22	Mar 21	Jeu 21 F	Dim 21
Mer 22	Sam22	Lun 23	Mer 22	Ven 22	Lun 22
Jeu 23	Dim 23	Mar 24	Jeu 23	Sam23	Mar 23
Ven 24	Lun 24	Jeu 24	Ven 24	Dim 24	Mer 24
Sam25	Mar 25	Mer 25	Sam25	Lun 25	Jeu 25
Dim 26	Mer 26	Ven 26	Dim 26	Mar 26	Ven 26
Lun 27	Jeu 27	Sam28	Lun 27	Mer 27	Sam27
Mar 28	Ven 28	Lun 30	Mar 28	Jeu 28	Dim 28
Mer 29	Sam29	Mar 31	Mer 29	Ven 29	Lun 29
Jeu 30	Lun 31		Jeu 30	Sam30	
Ven 31	Ven 31		Ven 31	Dim 31	

Votre bac marron est collecté le matin dès 4h, pensez à le sortir la veille au soir.
 Votre bac jaune est collecté l'après midi, pensez à le sortir avant 12h
 Même les jours fériés, vos bacs sont collectés !
 (sauf le 1er mai, 25 décembre et 1er janvier, qui sont rattrapés le samedi SUIVANT, aux heures de collecte habituelles)



Mots mêlés

AFFINITE	ENERGISANT	PARDONNER
AGACEE	ENFARINE	PECTORAUX
AMUSEE	EPERDU	PERIPHERIQUE
ARPEGE	FARDEE	POIVRON
BOXER	FARINEE	PRIVILEGE
BRILLANT	FAVORISER	PRODUCTEUR
BROYER	FROMAGER	RAPIDE
BRUSQUER	FRUGAL	TORPILLAGE
CRINIÈRE	INAMICAL	TRICOTAGE
DECONSEILLE	INTOX	USINE
DEPIT	LEADER	VEHEMENCE
DEVIE	MANILLE	VERITABLE
DISCONVENIR	MECHANT	
ENCHASSE	NAIVE	

U	F	E	U	E	D	I	P	A	R	D	O	N	N	E	R	D	E	P	I	T
D	R	R	R	S	U	E	E	N	I	R	A	F	N	E	R	N	M	R	C	E
R	U	E	U	E	I	Q	I	R	E	R	T	M	L	R	E	A	E	V	E	L
E	E	I	S	G	S	N	I	G	I	E	E	L	U	R	D	G	C	E	G	L
P	T	N	O	S	A	I	E	R	G	N	I	U	G	S	A	A	H	H	A	I
E	C	I	E	N	A	L	R	A	E	E	E	I	Q	M	E	C	A	E	L	N
C	U	R	P	G	I	H	T	O	S	H	S	V	O	S	L	E	N	M	L	A
T	D	C	O	V	E	O	C	N	V	A	P	R	N	E	U	E	T	E	I	M
O	O	E	I	I	C	P	O	N	N	A	F	I	B	O	E	R	P	N	P	I
R	R	R	V	I	R	C	R	T	E	E	F	S	R	O	C	D	B	C	R	C
A	P	E	R	I	E	L	B	A	T	I	R	E	V	E	X	S	R	E	O	A
U	D	T	O	D	A	E	T	I	N	I	F	F	A	S	P	E	I	A	T	L
X	O	T	N	I	T	N	A	L	L	I	R	B	R	O	Y	E	R	D	F	E

Le mot à trouver : _____

		7				1		
		3				7	4	
			6		2			
	1			6	5			8
	8			3	9			
	9			2	4			6
			5		7			
		1				6	7	
		4				9		

Sudoku

5	8	9	6	1	3	4	7	2
4	7	6	8	2	9	1	3	5
1	3	1	5	4	7	2	3	6
6	1	3	8	2	4	3	1	7
7	9	5	8	2	4	3	1	6
4	8	6	1	3	9	5	2	7
3	1	2	7	6	5	4	9	8
1	4	9	6	7	2	8	5	3
6	5	3	9	8	1	7	4	2
8	2	7	4	5	3	1	6	9

Solution :

Difficile

Devinettes pour les enfants

1. Quand je sèche, je me mouille.
Qui suis-je ?

2. 3 poissons sont dans un seau. L'un meurt. Combien en reste-t-il ?

3. Un père a 34 ans et un fils en a 40.
Comment est-ce possible ?

4. On peut en compter deux dans l'heure,
mais aussi deux dans la journée.
On en voit deux dans la semaine,
et toujours deux dans l'année.
Qui suis-je ?

5. Mon premier est un poisson.
Mon deuxième est un poisson.
Mon troisième est un poisson.
Mon tout est une personne de ta famille.

6. Deux pommes de terre marchent sur
un trottoir. Une pomme de terre se fait
écraser, que dit la deuxième pomme de
terre ?

7. Mr et Mme Pard ont un fils, comment
s'appelle-il ?

- Réponses :
1. La serviette
 2. 3 (même mort il est toujours dans le seau)
 3. Il n'est pas dit que c'est le fils et le père de la même famille
 4. Le e que l'on retrouve 2 fois dans chaque mot
 5. Ton tonton
 6. Purée !
 7. Léo

Recettes

QUICHE AU THON

Temps de préparation : 10 min

Temps de cuisson : 20 min

Ingrédients (pour 6 personnes) :

- 1 pâte feuilletée
- 1 boîte de thon
- 2 tomates
- Gruyère (quantité selon votre goût)
- 4 œufs
- 1/2 pot de crème fraîche et un peu de lait
- Moutarde, poivre, sel



Préparation :

Placer la pâte dans un moule et la piquer avec une fourchette.

Badigeonner le fond avec de la moutarde.

Écraser le thon puis le placer sur la pâte.

Couper les tomates en tranches et les placer sur le thon.

Mélanger les œufs, la crème et le lait (et du gruyère selon les goûts), avec sel et poivre, puis verser sur la pâte (ça doit recouvrir le thon et les tomates).

Recouvrir le tout de gruyère....

Cuire au four à 200°C pendant 20 à 25 min.

MILLE FEUILLES

Temps de préparation : 30 min

Temps de cuisson : 25 min

Ingrédients (pour 6 personnes) :

- 500 g de pâte feuilletée
- 1 œuf
- 1/4 de litre de lait
- 50 g de sucre
- 35 g de farine
- 1 sachet de sucre vanillé
- Sucre glace
- 1 chocolat



Préparation :

Abaisser la pâte feuilletée sur environ 3 mm. La piquer à la fourchette pour qu'elle ne gonfle pas puis la mettre au four sur 6, soit 180°C.

Pendant ce temps, préparer la crème pâtissière :

Mettre le lait à bouillir. Pendant ce temps, mélanger dans un saladier l'œuf, le sucre, le sucre vanillé et la farine.

Lorsque le lait est à ébullition, le verser immédiatement dans le saladier. Remettre à cuire dans la casserole pendant quelques minutes afin que le liquide prenne la consistance d'une crème.

Lorsque la pâte feuilletée est cuite, et même desséchée, la couper en trois parties égales.

Étaler la crème pâtissière sur une première couche de pâte, puis faire de même avec une seconde. Les assembler.

Attendre que le gâteau soit froid pour étaler au pinceau le glaçage, fait avec beaucoup de sucre glace mélangé à un peu d'eau.

Réaliser un dessin avec le reste du glaçage, mélangé à un carreau de chocolat fondu.

Vie pratique

Trucs et astuces

- Pour détartrer votre pommeau de douche, accrochez un sac de vinaigre blanc autour.



Laissez-le agir toute la nuit pour qu'il désencrasse tout sans effort.



- Utilisez une trousse ou un étui à lunettes pour ranger vos câbles dans votre sac ou valise.

- Mettez un bouchon coupé en 2 dans votre corbeille à fruits pour les conserver plus long-



temps. Le bouchon absorbe l'humidité et repousse les moucheron.

- Vos enfants tombent du lit ?
1 drap housse + 1 frite de piscine



- Utilisez un caoutchouc entre le tournevis et la vis pour dévisser une vis dont la tête est abîmée.

- Pour tous les gens qui regardent des vidéos sur leur smartphone et sont fatigués de le poser sur quelque chose qui ne tient pas : utilisez vos lunettes de soleil !



AGENDA DES MANIFESTATIONS

OCTOBRE

- 13 : **Vide jouets - Même pas Cap** - Foyer des Albins - Aubie-et-Espessas
- 26 : **Repas à thème - Comité des Fêtes de St Antoine** - Salle des fêtes de Saint Antoine
- 27 : **Repas dansant - Joyeux Albins** - Foyer des Albins - Aubie-et-Espessas
- 31 : **Boom d'Halloween à 19h- APE Salignac** Maison du Temps Libre -Salignac

NOVEMBRE

- 02 : **Bal d'Halloween (à partir de 17h) - Même pas Cap** - Foyer des Albins - Aubie-et-Espessas
- 09 : **Téléthon** - Pêche aux étangs de l'Escarderie à Villegouge
- 11 : **Commémorations :**
Voir horaires p. 21
- 16 : **Théâtre «Faisons comme si... » 20h30 - ECLa&e** - Foyer des Albins - Aubie-et-Espessas
- 16 : **Loto de Noël à 20h - APE Salignac** Maison du Temps Libre -Salignac
- 21/26 : **Bourse aux jouets et bric à brac - Rencontre et Loisirs** - Maison du Temps Libre Salignac
- 24 : **Loto - APE Aubie-et-Espessas** - Foyer des Albins - Aubie-et- Espessas
- 29 : **Concours de belote 20h30 - Comité des Fêtes de St Antoine** -Salle des fêtes de St Antoine

DECEMBRE

- 1er : **Marché de Noël - Même pas Cap** - Foyer des Albins - Aubie-et-Espessas
- 1er : **Vide jouets - Comité des Fêtes de St Antoine** - Salle des fêtes de Saint Antoine
- 06 : **Téléthon - Loto** - Maison du Temps Libre - Salignac
- 07 : **Téléthon** - Activités diverses à la Maison du Temps Libre -Salignac
Marche des 3 villages -- Circuit vélo 15 km
- 07 : **Soirée Country - Les Antonins investis et Country Five Angels-** Salle des fêtes de Saint Antoine
- 12 : **Apéro concert 19h - Frank & Damien - Asso. CLAP** - Foyer des Albins
- 15 : **Spectacle de Noël 15h - Val-de-Virvée** Foyer des Albins - Aubie-et-Espessas
- 31 : **Réveillon - Secours Populaire** - Peujard

JANVIER

Vœux des communes déléguées

- 18/19 : **Lâcher de poissons - Association Moulin de l'Eau** - Etang Base de loisirs à Espessas
- 31 : **Dîner spectacle « Mon Piano Danse » Sali'an** - L'Ange Bleu

FEVRIER

- 1er : **Soirée bretonne - ECLa&e** - Foyer des Albins - Aubie-et-Espessas
- 1/2 : **Lâcher de poissons Association Moulin de l'Eau** - Etang Base de loisirs à Espessas
- 1/2 : **Léz'arts en campagne Sali'an** -Salle du Temps Libre - Salignac
- 15/16 : **Lâcher de poissons Association Moulin de l'Eau** - Etang Base de loisirs à Espessas

Entrée gratuite

La folle vadrouille de Noël

Dimanche 15 Décembre à 15h00 au Foyer des Albins

La lumière s'éteint...
Quelques notes de musique
et la magie de Noël
commence...

www.planetemomes.fr

VOTRE PROCHAIN SPECTACLE DE NOËL INTERACTIF
Avec les chansons originales de Chantemômes